# NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LE SEL PURGATIF, FONDANT ET CALMANT.

*Observationes sunt vera fundamenta ex quibus in arte medicâ elici possunt veritates.* Præf. ad obser. Wepferi.

*Par M.* DECROIZILLES, *Apothicaire à Dieppe; Associé de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Rouen, & ancien Prieur-Consul des Marchands de Dieppe.*






*A ROUEN,*

Chez la Veuve BESONGNE, Cour du Palais.

*Et se trouve,*

A DIEPPE, chez DUBUC fils, Libraire.

M. DCC. LXII.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY




A MONSEIGNEUR

# LE COMTE DE MAILLY,

Chevalier des Ordres du Roi, Premier & Grand Ecuyer de Madame la Dauphine, &c. &c.

MONSEIGNEUR,

*C'EST pour la troiſieme fois que j'ai l'honneur de vous adreſſer ce petit*

*Traité avec de nouvelles additions; les marques de bienveillance & de protection dont vous m'avez comblé, me donnent la confiance que vous ne dédaignerez pas que je continue de vous présenter les nouvelles guérisons que mon Sel opere journellement; ces guérisons sont si frapantes, que tôt ou tard elles feront cesser la calomnie qui continue de traverser cette utile découverte, dont l'unique défaut est de paroître s'oposer à l'intéret particulier. J'ai avancé que la vérité se soutient elle-même; mais cependant elle a besoin de protection pour se faire connoître. J'espere qu'elle la touvera en vous, MONSEIGNEUR, qui par votre naissance, votre rang & vos charges, aprochez si près de la Famille Royale. Je ne doute pas que si l'Auguste & Vertueuse Princesse à laquelle vous avez l'honneur d'être attaché, sçavoit qu'il existe dans un coin de la France un Remede qui a rendu en quelque sorte la vie à plusieurs personnes de son sexe, & dans les maladies qui*

*leur ſont particulieres, Elle ne devint elle-même, par la bonté de ſon cœur, la Protectrice de la découverte & de ſon Auteur, dont le premier but a toujours été de ſoulager ceux que leur état & leur indigence expoſent à manquer de ſecours dans des infirmités longues & douloureuſes. Si ces guériſons, qui ſont très-certaines & nullement exagérées, ſe fuſſent opérées ſur des perſonnes du premier Rang, elles auroient infailliblement fait un éclat qui n'auroit pas manqué de rejaillir ſur la découverte, & qui l'auroit fait connoître pour l'utilité publique. Il ne s'en eſt opéré qu'un petit nombre de cette eſpece, & qui n'ont pas encore fait le bruit que j'avois lieu d'en attendre; tant il eſt vrai que les plus utiles découvertes, dénuées de protection, ne percent pas avec autant de rapidité que de prétendus ſecrets, qui, s'ils étoient bien analyſés, ſe réduiroient en fumée. Mais auſſi la réputation des premieres en devient plus ferme & plus durable, lorſqu'elles ſont une fois*

*connues, puiſque la jalouſie la plus paſſionnée ne peut plus alors les détruire. Ma découverte a été aprouvée de deux Académies devant les Comiſſaires deſquelles j'en ai préparé, & qui en ont ſenti toute la bonté. Les effets parlent pour elle; voilà en deux mots de grands témoignages en ſa faveur. Il ne tiendra qu'à vous,* MONSEIGNEUR, *de venir à l'apui d'une découverte qui mérite l'attention de tous ceux qui s'intéreſſent au bien de l'humanité. C'eſt la grace qu'attend de vous celui qui oſe toujours ſe dire avec un très-profond reſpect,*

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur
DESCROIZILLES.

# AVANT PROPOS.

LEs guériſons multipliées que ce Sel procure journellement, * m'engagent à les préſenter au Public; puiſque de ces cures répetées, naît l'expérience qui a toujours été regardée comme la baſe de la Médecine. Pluſieurs de ces nouvelles guériſons ſont très-frapantes, & elles prouvent ce que j'ai dit, que ce Sel a pour pluſieurs, une vertu ſecrette & analogue aux principes de la vie, auxquels il rend leur état naturel: la vie n'étant autre choſe que la circulation libre & aiſée des ſucs nourriciers du corps animé; la ſanté une juſte proportion de ces mêmes ſucs avec les canaux qui les contiennent; ces canaux ont une vertu de reſſort pour charrier ces ſucs,

* Ces guériſons ou nouvelles obſervations, ſont la ſuite d'un grand nombre d'autres obtenues par l'uſage de ce Sel, qui ſont conteunes dans un petit Traité imprimé ſous le titre de Découverte d'un Reméde purgatif, fondant & calmant, ou Traité ſur un nouveau Sel neutre, avec ce paragraphe: *Non fingendum, aut excogitandum ſed inveniendum quid natura faciat aut ferat.* in-12. A Rouen, chez Beſongne, 1760.

enſorte que s'ils ſont bien moulus & digérés, & qu'il n'y ait pas plus de ſucs qu'ils n'en peuvent contenir, & leur reſſort en charrier, le corps animé jouit d'une parfaite ſanté; mais dès que cette proportion n'eſt plus gardée, & que le reſſort des tuyaux ne peut plus charrier ces ſucs, le corps animé eſt malade. Tout ce qui pourroit donc redonner & conſerver aux humeurs leur conſiſtance & leur fluidité naturelle, aux vaiſſeaux leur ſoupleſſe & leurs oſcillations libres, à ces deux puiſſances leur équilibre, au corps ſa force & ſa légereté, ſeroit un moyen preſque ſûr de conſerver la ſanté; mais ce moyen, qui a toujours fait l'étude des plus ſçavans Médecins dans l'art de guérir les maladies ou de les prévenir, a toujours été difficile à trouver. Les cauſes premieres ou immédiates des maladies, dépendent de tant de circonſtances ſi variées & ſi multipliées, qu'il n'eſt pas poſſible d'atteindre à cette juſte préciſion, qui établiroit des principes certains & invariables dans l'art de guérir; & quoique l'on puiſſe dire que de toutes les ſciences qui traitent de la Nature, il n'en eſt point dont le champ ſoit ſi vaſte, ſi fertile & ſi cultivé que celui de la Médecine, il reſtera néanmoins

toujours beaucoup de choſes que l'on ignorera, & c'eſt pourquoi il n'eſt rien de plus dangereux que les ſyſtêmes & hypothèſes dans la théorie de la Médecine, lorſqu'elles ne ſont pas ſoutenues par des expériences bien conſtatées & ſouvent répétées; & quoique je préſente un grand nombre d'Obſervations, qui ſont la preuve la plus inconteſtable de l'efficacité de ma découverte, je ſuis bien éloigné de croire que ce Remède convienne dans tous les cas, & ſon utilité, comme celle de tout autre remède, dépendra toujours de la juſte aplication qui en ſera faite; mais je puis dire avec vérité, qu'il n'a juſqu'à préſent fait aucun mal à tous ceux qui en ont uſé dans tous les cas de maladies chroniques ou lentes, & ſi quelques-uns n'en ont point été guéris, comme je ſuis obligé de l'avouer, ils n'en ont point reçu de dommage. Mais je puis aſſurer avec la plus grande certitude, qu'il en a guéri un grand nombre d'autres qui avoient employé inutilement & pendant long-temps, tous les ſecours connus de la Médecine. * Ce Sel neutre, qui eſt

* Ceux qui ſont verſés dans la pratique & guidés par une ſaine théorie, ſçavent qu'il y a pluſieurs maladies chroniques qui ſont incura-

purgatif fondant, eſt beaucoup plus efficace lorſqu'il eſt employé en altérant ou petites doſes continuées pendant douze à quinze jours, & que l'on interrompt pour lui donner le temps d'agir dans les humeurs, parce qu'il eſt comme un eſpece de ferment qui ramene les principes à leur état naturel. Il a la vertu de donner du reſſort aux ſolides, & de diviſer les fluides, par une qualité que j'ai dit être analogue aux eaux thermales ou ſources chaudes; * il procure les différentes ſécrétions & excrétions: & s'il paroît ne point convenir à ceux dont les fibres ſont roides & trop élaſtiques, il eſt très-ſalutaire à ceux qui les

bles, puiſqu'elles réſiſtent aux remédes les mieux indiqués & les plus prudemment adminiſtrés. Mon Sel a l'avantage d'en avoir guéri pluſieurs qu'on avoit cru être de ce dernier caractere; c'eſt ce que Meſſieurs les Médecins reconnoîtront quand il leur plaira ordonner de ce Sel, pour concourir avec les autres remédes à la cure de pluſieurs maladies qui ſeront ſuſceptibles de guériſon.

* M. le Roy de Saint Agnan ayant goûté de ce Sel diſſout dans l'eau, dans un eſſai qui en fut fait à Rouen, m'aſſura qu'il avoit le goût des Eaux de Vichy, & que la façon dont il agit étoit la même que celle de ces Eaux Minérales, dont cet ancien Docteur de la Faculté de Médecine de Paris avoit lui-même fait uſage ſur les lieux.

ont relachées; auſſi eſt-il bien plus utile & intéreſſant par ſa qualité d'altérant que par ſa vertu purgative, & c'eſt ce qui le diſtinguera toujours eſſentiellement des Sels connus en Médecine pour être purgatifs, & ces derniers auront toujours leur emploi dans bien des cas où le mien ne ſera point convenable. Juſqu'à préſent il ſemble être réſervé pour pluſieurs maladies difficiles à guérir, & pour les perſonnes qui n'ont pas la faculté de pratiquer un cours de remédes long & diſpendieux, ſous la conduite de Médecins éclairés que l'on n'eſt pas toujours à portée de pouvoir conſulter. Ce nouveau Sel neutre, que l'on peut dire être un problême en Médecine, puiſqu'il eſt purgatif, fondant & calmant, * eſt digne de toute l'atten-

* On ne doit point croire que par cette derniere qualité de calmant, il ait une vertu narcotique ou anodine à la façon des remédes tirés de l'opium, puiſque ce ſeroit prendre le change, que de croire qu'un remède qui agit en débarraſſant les obſtructions & les digues qui s'opoſent à la circulation des fluides dans les maladies qu'il guérit, pût être en même-temps narcotique ou anodin. Je veux dire que ſon effet alors ne porte aucune irritation, & qu'il joint à ſa qualité de fondant & de purgatif, une vertu calmante qu'il répand ſur les fibres nerveuſes, trop gênées par l'état

tion de Messieurs les Médecins. J'ai eu plusieurs occasions d'éprouver sa qualité de fondant ; il a fait dissoudre de moitié une loupe au genou, par une seule prise en dose de purgatif, à une Malade âgée de 72 ans, ce qui a d'autant plus surpris, que l'on ne l'avoit point donnée à cette intention, mais bien pour des étourdissemens & perte d'apétit, dont la Malade a été soulagée. Un autre a éprouvé un succès complet, puisqu'il s'agissoit d'un testicule endurci & très-gros, que l'on avoit cru d'abord être un sarcocele, mais qui probablement étoit de l'espece nommée hydrocele ; l'usage que ce Malade faisoit de ce Sel en altérant & en dose de purgatif pour des étourdissemens dont il a été guéri, lui donna l'idée d'en continuer l'usage pour sa tumeur, & ce Malade a pareillement été débarrassé de cette derniere incommodité, qu'il avoit depuis deux ans, & pour laquelle il étoit obligé de porter un suspensoir. Une Demoiselle de Rouen, m'a assuré avoir été guérie, par l'usage de mon Sel, d'une glande ou tumeur au sein,

où elles étoient auparavant par leur engorgement.

de la groſſeur d'un œuf de dinde, * qu'elle portoit depuis deux ans, & qu'on parloit d'extirper. Deux autres perſonnes du ſexe ont été guéries d'une incommodité habituelle, qui étoit de rendre involontairement & en dormant leur urine dans le lit. Une autre qui à la ſuite d'une aliénation d'eſprit de pluſieurs années, avec ſuppreſſion de régles, étoit devenue groſſiere & informe à la poitrine & à l'eſtomach, au point qu'il n'étoit pas poſſible de lui mettre de corps, fut remiſe par l'uſage de ce Sel en moins de quinze jours dans ſon état naturel, & il lui a procuré ſes régles. Des perſonnes habituellement ſujettes à de violentes fluxions, à des douleurs de dents, à des maux de bouche qui leur rendoient le viſage contrefait, ont été heureuſement délivrées de tous ces maux par l'uſage qu'elles ont fait de ce Sel. On ſeroit en état de juſtifier tous ces différens faits, & ſi on ne l'a pas fait, c'eſt que les perſonnes n'ont pas voulu être nom-

* Ce Sel, qui diviſe les fluides & les remet dans leur état naturel en rétabliſſant le reſſort des vaiſſeaux, pourroit prévenir les cancers, qui ne deviennent incurables que parce qu'ils ſont négligés dans leurs commencemens.

mées dans des Mémoires imprimés, & d'ailleurs, on n'a pas cru devoir prendre en obſervation toutes les différentes guériſons qu'il a procurées. Cette découverte eſt donc très-ſalutaire & incapable de nuire; on en a fait uſer avec ſuccès à des femmes enceintes, qu'il a purgées auſſi doucement qu'heureuſement, & qu'il a guéries de maladies opiniâtres & dangereuſes. Ce Sel peut donc être appellé *l'Ami des Hommes*, & pourvu que l'on ne l'emploie pas dans tous les cas de roideur & de tenſion, * de fiévre & d'inflammation, de dépôts ſupuratoires & d'humeurs épanchées, il ne peut être nuiſible. J'eſpere que le Public me rendra la juſtice qui m'eſt due ſur cette découverte, aprouvée de deux Académies qui ont donné leurs ſuffrages en connoiſſance de cauſe, en ayant compoſé en préſence de quatres de leurs diſ-

* Ce Sel a quelquefois réuſſi dans les cas qui paroiſſoient être de ce dernier caractere, ce qui ne peut s'expliquer qu'en ce que tout reméde qui peut diſſoudre les fluides, lever les obſtrucṫions des petits vaiſſeaux, rendre la tranſpiration plus libre, eſt capable de relâcher ce qui eſt contracté; ce qui n'auroit pu arriver ſi la cauſe avoit été inflammatoire & de la nature des maladies aigues.

férens Membres, dont les lumieres & la probité ſont également connues, * qui l'ont jugée être utile, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par le grand nombre d'obſervations qui en ſont les preuves. Je ſuis donc obligé de finir & de clorre encore une fois ces obſervations, quoiqu'il ſeroit très-utile pour le Public que l'on donnât ſucceſſivement des détails bien circonſtanciés des différentes guériſons que ce Sel procurera. J'eſpere que Meſſieurs les Médecins voudront bien s'en charger; l'utilité publique les y déterminera, & c'eſt à ceux des gens de l'Art, qui ſont ſenſibles à ce même bien public, que je m'adreſſe, pour les prier de ſuivre les effets de ce Sel, puiſque je répéte ici ce que j'ai déjà dit, qu'il s'en faut beaucoup que les autres, ainſi que moi, aient fait toutes les expériences qu'on en pourra faire lorſqu'il ſera plus généralement connu & employé. Ce Sel, qu'on peut dire Balſamique, eſt ami de l'eſtomach dont il anime le ferment gaſtrique & ſalivaire, rétablit & ſoutient le reſſort des vaiſſeaux, diviſe les fluides qui y ſont

* Meſſieurs Hellot & Hériſſant pour l'Académie Royale des Sciences de Paris, & Meſſieurs de la Roche & le Cat pour celle de Rouen.

contenues, dont il excite le mouvement inteſtin & naturel, & les ramene ( auſſi doucement que naturellement) à leur état primitif; il eſt particulierement propre à maintenir, conſerver & rapeller tous les différens mouvemens du corps animé, qu'il rend plus léger & plus diſpôt, comme en font foi toutes les différentes guériſons qu'il a procurées dans pluſieurs cas de maladies de langueur, & dans leſquelles après avoir employé les remedes connus & les mieux indiqués, on déſeſpéroit de la guériſon; ces faits prouvent plus que tous les raiſonnemens que l'on pourra faire pour ou contre cette découverte, qui s'établit & ſe ſoutient elle-même par toutes les obſervations citées ci-après, qui ont été ſcrupuleuſement & attentivement recueillies après les guériſons bien vérifiées. Il y a lieu de penſer, après tant de faits réunis, que ce Sel neutre, qu'on pourroit apeller thermal, par ſon analogie & par ſa vertu, qui aproche des qualités & des vertus des eaux des ſources chaudes, eſt particulierement propre pour maintenir, conſerver & rétablir cette ſécrétion apellée l'inſenſible tranſpiration, dont la ſuppreſſion ou la diminution eſt la ſource d'où procede
preſque

presque toutes nos maladies ; doctrine reconnue pour vraie par tous les meilleurs Praticiens, puisqu'elle leur sert de boussole dans leur pratique, selon les fameuses expériences de Sanctorius, qui ont été répétées & en quelque sorte rectifiées par M. Dodart ; ce célébre Médecin nous a prouvé par des expériences faites sur lui-même pendant 33 ans, que l'on transpire moins dans la vieillesse que dans la jeunesse, puisque la chaleur du sang plus foible à mesure que l'on vieillit, pousse au dehors moins de particules subtiles, ce qui est la cause que les pores de la peau s'encrassent & se rétrécissent ; d'où il résulte que la vieillesse nou s arrive par l'épaississement des fluides & la roideur des solides.

Il m'est venu en pensée, que l'usage de ce Sel pourroit retarder ces accidens inévitables à la vie, puisqu'ils arrivent plutôt ou plutard, selon la bonne ou mauvaise constitution des tempéramens & la maniere de les gouverner ; & c'est seulement par conjecture que je propose cette derniere idée, que je soumets à la prudence & aux lumieres de Messieurs les Médecins, aux avis desquels

je me fais honneur de déférer pour tout ce qui concerne cette découverte, dont la Providence a daigné me favoriser: puiſqu'enfin je puis les aſſurer ( étant appuyée ſur des faits ) qu'elle a fait plus de bien en auſſi peu de temps qu'aucun remède connu.

La matiere ne m'auroit pas manqué pour étendre cet Avant propos, mais j'ai penſé que des faits ſeroient beaucoup plus concluans que tout ce que je pourrois dire ; j'ai cru cependant devoir faire quelques obſervations ou notes que j'ai jointes à pluſieurs des cures frapantes que ce Sel opere, pour éviter que l'on ne les donnât dans des cas de maladies, qui quoique les mêmes en aparence, ſont cependant bien différentes ; & comme j'ai particulierement en vue l'utilité publique, ce ſera pour moi la plus grande ſatisfaction, lorſque Meſſieurs les Médecins voudront ordonner & employer eux-mêmes de ce Sel, aſſez connu par ſa façon d'agir, & qui eſt d'ailleurs aprouvé de deux Académies qui ont donné leurs ſuffrages, & à l'apui duquel viennent les cures citées ci-après, & du nombre de celles qui ont pu parvenir à ma

connoiſſance, qui ont paru les plus dignes de remarque, & qui ſont la ſuite de celles qui ſont contenues dans le premier Traité imprimé ſur ce Sel, à Rouen, chez Beſongne en 1760. *in-12.*



# APROBATION.

*Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du 13 Mars 1762.*

NOus Commiſſaires nommés par l'Académie, avons examiné un nouveau Sel neutre, découvert par Monſieur DESCROIZILLES, Marchand Apothicaire à Dieppe, & Aſſocié de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen.

Ce Sel à qui l'Auteur a donné le nom de Sel purgatif, fondant & calmant, eſt compoſé de trois Sels, faciles à reconnoître; ſçavoir, du Tartre vitriolé, du Sel marin, & d'une petite quantité de Sel figuré en paralellipedes, à peu près comme le Sel d'Ipſom.

Ces trois Sels ſe trouvent dans une ſeule plante, d'où on les retire par une opération facile & ſimple. L'Auteur ayant ſupplié l'Académie de ne rien publier de cette préparation, nous ne pouvons nous expliquer plus clairement.

Monſieur Hériſſant, l'un de nous, s'eſt chargé, comme Médecin, de faire prendre de ce Sel à pluſieurs malades; &

voici ce qu'il a obſervé ſur un aſſez grand nombre.

Ce Sel, qui a aſſez d'analogie avec les Eaux Thermales, a été employé de deux façons ; ſçavoir, comme purgatif & comme altérant. Les perſonnes qui en ont fait uſage, comme purgatif, l'ont pris à la doſe de trois gros, en trois verrées d'eau, dans l'eſpace d'une demi-heure, le mâtin à jeun, & enſuite quelques taſſes de thé léger ou de bouillon, comme il ſe pratique dans les medecines ordinaires. Les verrées ont été priſes comme les Eaux Minérales ; le Malade étant levé & faiſant quelques promenades. Cette doſe qu'on peut réitérer au bout de quelques jours, a purgé très-bien. Ce purgatif n'eſt pas déſagréable à prendre, il n'a occaſionné aucune irritation, il agit doucement ſans cauſer aucune tranchée, ni teneſme. Il a opéré, non-ſeulement par les ſelles, mais encore par les urines & par la tranſpiration.

Ce remède a encore été employé, comme altérant, à la doſe d'un demi gros, ou d'un gros pär jour dans un verre d'eau de riviere pendant plus ou moins de tems ; il agit inſenſiblement, en tenant le ventre libre, & cette façon de le prendre a paru préférable dans les maladies

lentes ou chroniques. Ses principales vertus paroiſſent venir d'une certaine qualité tonique & apéritive, qui le rend propre à ranimer l'élaſticité des ſolides & l'énergie des fluides.

Ce Sel a été employé avec grand ſuccès dans certaines incommodités, qui provenoient d'un relâchement conſidérable de l'eſtomac & des inteſtins ; auſſi pluſieurs malades, dont les uns étoient affectés de vomiſſemens habituels & opiniâtres, d'autres de cours de ventre immodérés & anciens, ont été pour la plupart guéris par l'uſage plus ou moins long de ce Sel, donné tantôt comme purgatif, tantôt comme altérant, ſuivant l'indication : d'où il ſuit que nous ne pouvons nous diſpenſer de conclure que ce nouveau genre de remède nous paroît devoir mériter l'Aprobation de l'Académie & l'attention des Médecins, que nous invitons à en faire uſage dans leur pratique de médecine, comme étant un remède qui ne peut être que très-avantageux au Public, *Signé*, HELLOT, de la Société Royale de Londres, & HERISSANT, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur en Pharmacie, de la Société Royale de Londres, &c.

Je certifie l'Extrait ci-deſſus conforme

à ſon original & au Jugement de l'Académie. A Paris, le 14 Mars 1762, *Signé*, GRAND-JEAN DE FOUCHY, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Vu & aprouvé, à Paris ce 23 Mars 1762, *Signé*, THUILIER, l'aîné, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

---

## APROBATION

### DE L'ACADEMIE DE ROUEN.

*Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du Mercredi 26 Mai 1762.*

MOnſieur DESCROIZILLES, ayant fait préſenter à la Compagnie un nouveau Recueil d'Obſervations ſur les bons effets de ſon Sel Neutre déjà aprouvé par l'Académie, elle n'a pas cru qu'il fût néceſſaire de faire examiner cet Ouvrage, qui n'eſt qu'un Recueil de Faits, par de nouveaux Commiſſaires; & elle a permis à l'Auteur de le faire imprimer avec la qualité d'Aſſocié de l'Académie.

Nous soussignés Secrétaires perpétuels, certifions le présent Extrait conforme à l'original & au Jugement de l'Académie. A Rouen ce vingt-huit Mai mil sept cent soixante & deux. *Signé*, LE CAT, Secrétaire des Sciences.

*Signé*, MAILLET DU BOULLAY, Secrétaire des Belles-Lettres.



# OBSERVATION PREMIERE.

MARIE-ANNE BRETEL, de Dieppe, fille âgée de 25 ans, d'un tempérament foible, délicat dès sa tendre jeunesse, assoupie & dormant presque toujours, affligée de maux de tête, de perte d'apétit, qui avoit le pouls très-foible, petit & concentré, des lassitudes, le ventre constipé, ne pouvant lever ses bras ni tenir rien dans ses mains, même l'aiguille pour coudre, quoique d'ailleurs bien réglée, à ce qu'elle m'a dit; cette fille m'est venue trouver le 2 Juin; elle a fait usage du Sel en altérant, à la dose d'un gros pendant 24 jours, & a été purgée au milieu & à la fin de cet usage, ce qui l'a guérie des accidens ci-dessus.



## OBSERVATION II.

UN jeune homme de 16 ans, nommé Pierre Gondrée, de Dieppe, maigre, délicat, le teint livide, attaqué de fiévre lente & sueurs, a été pris, il y a environ quatre mois, d'une fiévre plus forte avec frisson, & tremblement; tous les soirs grande chaleur & soif extrême pendant la nuit; cette fiévre plus aigue lui occasionnoit des douleurs de ventre & de tête, perte d'appétit & foiblesse; il a commencé, le 4 Juillet dernier, l'usage du Sel purgatif fondant, qu'il a pris seulement pendant huit jours deux fois par jour, le matin & l'après-midi, à la dose d'un demi gros, ce qui lui a coupé le quatrieme jour (quoique sans évacuation sensible) la fiévre lente, & l'a guéri des accidens ci-dessus, & se porte mieux qu'il n'a jamais fait depuis qu'il est né.

## OBSERVATION III.

LE nommé Gabriel l'Appel, de Dieppe, âgé de 37 ans, homme de peine, de la Manufacture du Tabac, a été

pris, le 15 Juin 1760, d'une violente & ſubite attaque de rhumatiſme gouteux, ayant les mains, un pied, les deux genoux prodigieuſement gonflés avec tension, chaleur & rougeur; accidens qui étoient accompagnés de douleurs aiguës qui lui en ôtoient tout-à-fait l'uſage, avec inſomnie, quoique ſans beaucoup de fiévre; je l'ai vu en cet état le 20 dudit mois; il a pris le Sel en altérant pendant dix-huit jours, à la doſe d'un demi-gros deux fois par jour, le matin & l'après-midi; & dès le ſixieme jour il a eu des criſes très-abondantes par les ſueurs & les urines, qu'il rendoit preſque continuellement, ce qui l'a beaucoup ſoulagé & mis en état de ſe lever, & enfin par l'uſage continué il a ſorti & retourné à ſon travail. Ce Sel a procuré pluſieurs autres guériſons à peu près du même genre; mais dont quelques-uns étoient debout & marchoient, quoique foibles, ſans pouvoir faire aucun travail, ayant encore les articulations gonflées, & dont ce Sel fondant & calmant les a débarraſſés. *

* Cette troiſieme obſervation ſemble indiquer que ce Sel peut être donné (mais toujours avec précaution) dans quelques maladies qui paroiſſent être de la nature des inflammatoires, com-



## OBSERVATION IV.

LA Dame Tonnelier, Maîtreſſe Sage-Femme, à Dieppe, âgée de 58 ans, d'un tempérament pléthorique & relâché, attaquée depuis dix ans de maux de tête, de feux au viſage, de gonflemens en forme de vapeurs qui lui montoient à la gorge & ſembloient l'étouffer, des laſſitudes dans tous les membres, d'aſſoupiſſemens continuels, accidens pour leſquels elle étoit obligée de ſe faire ſaigner fréquemment, fut attaquée, il y a un an, de perturbation, ayant la langue gonflée, la bouche torce, & ne pouvant articuler; on lui pratiqua alors différens remedes qui la ſoulagerent de cette attaque; mais ſans faire ceſſer les pre-

me celle dont eſt queſtion; mais qui vraiſemblablement ont pour cauſe une interception ſubite de la tranſpiration; ce malade s'étant refroidi après un travail pénible, comme il arrive ſouvent à ceux de cet état. Combien de Soldats à l'Armée, dans une marche forcée, ou pour avoir campé ſous la toile dans un tems humide & froid, ſont attaqués de maladies qui n'ont d'autre cauſe que cette même interception ſubite de l'inſenſible tranſpiration?

miers accidens qui lui rendoient la vie insuportable ; elle a pris le Sel en altérant pendant vingt jours, à la dose d'un gros chaque matin, ce qui l'a guérie entiérement des accidens ci-dessus.

Je soussigné, Maîtresse Sage-Femme, à Dieppe, certifie que le contenu ci-dessus est véritable ; en foi de quoi j'ai signé. Marguerite-Louise Gand, Femme Tonnelier.



## OBSERVATION V.

LA femme du nommé Baptiste Marcour, de la Paroisse de Bouillencourt, proche Blangy en Picardie, laquelle, à la suite d'une couche, & par un lait épanché, a été prise d'une fiévre aiguë, le troisieme jour, resta au lit languissante pendant six mois, avec fiévre, sans apétit, des douleurs & foiblesses qui lui ôtoient l'usage de ses membres ; elle a commencé le 10 Juillet 1760 à faire usage du Sel purgatif fondant, qu'elle a pris en altérant pendant douze jours, une prise par jour, ce qui l'a entiérement guérie & mise en état de travailler à la récolte du mois d'Août suivant.

# OBSERVATION VI.

LA femme du nommé Mathieu Degreny, de la Paroiſſe de Tourville, près Dieppe, accoucha le 26 Août 1760; le troiſieme jour elle fut priſe d'une fiévre aiguë avec ſupreſſion des vuidanges & douleurs violentes au bas-ventre, ce qui la mit à toute extrêmité pendant pluſieurs jours; il lui eſt reſté une douleur vive à la hanche, du côté gauche, qui la faiſoit boiter & l'empêchoit de marcher, le viſage étoit livide, elle avoit une fiévre lente & étoit ſans appétit; elle a commencé le 8 Septembre dernier, l'uſage du Sel, qu'elle a pris en altérant pendant douze jours, une ſeule priſe le matin, & dès le ſixieme jour elle a été ſoulagée de ſes accidens, & par l'uſage continué d'une ſeule once de ce Sel ſéparée en douze priſes, elle a été entierement guérie & a été en état de vâquer aux travaux de la campagne. *

* Ces deux obſervations, cinq & ſix, prouvent combien ce remede eſt ſalutaire pour guérir les maladies qui ſurviennent aux femmes à la ſuite de leurs couches, ce que l'on déſigne par un lait épanché dans le ſang, & dont les ſuites ſont auſſi longues que dangereuſes & funeſtes.

## OBSERVATION VII.

MOnſieur Sejournas, âgé de 34 ans, Capitaine au Régiment de Royal Comtois, actuellement en garniſon à Dieppe, d'un tempérament alégre, vif, agile, a été attaqué en 1754 d'un rhumatiſme goutteux, preſque univerſel; les différens remedes qu'on lui pratiqua, la bonté de ſon tempérament & l'air natal, le ſoulagerent de cette premiere attaque; mais environ trois ans après, en 1757, lors de la Retraite d'Hanovre, ſon rhumatiſme ſe manifeſta à un point, qu'il lui vint un gonflement conſidérable aux genoux, avec des douleurs ſi vives, que les muſcles paroiſſoient s'être racourcis, & qu'il ne pouvoit ni agir ni marcher; on lui conſeilla d'aller aux Eaux d'Aix-la-Chapelle, où il a reſté pendant trois mois ſans en avoir reſſenti de ſoulagement; il eſt rentré en France où ſes douleurs ont perſiſté, mais avec moins de violence que lorſqu'il ſortit d'Aix-la-Chapelle: mais en 1760, au mois d'Août dernier, elles ont augmenté ſi conſidérablement, qu'il ne pouvoit marcher qu'avec

douleur & boitant tout bas; ces mêmes douleurs augmentoient dans la nuit lorſqu'il étoit couché, & il étoit obligé de ſe lever & de ſortir à différentes fois de ſon lit pour diſtraire ſa douleur, ne pouvant repoſer. Les remédes qu'il a pratiqués par le conſeil des Médecins & Chirurgiens de différentes Villes par où il a paſſé, n'ont pu le ſoulager, & c'eſt dans ce facheux état qu'il eſt arrivé à Dieppe avec le Régiment dans le mois d'Octobre dernier; il a fait uſage du Sel purgatif, fondant & calmant, qu'il a pris en altérant pendant un mois, à la doſe d'un gros chaque matin, s'étant purgé avec trois gros dudit Sel dans le milieu & à la fin. Cet uſage lui a fait ceſſer ſes douleurs, lui a rendu l'agilité & les forces, & lui a procuré le ſommeil: une tumeur qu'il avoit à la cuiſſe & au bas de la jambe, ſe ſont diſſipées, ainſi que l'enflure du genouil; ce qui a ſurpris d'autant plus agréablement le malade, qu'il étoit ſoupçonné d'avoir un virus vérolique, qu'il croyoit lui-même être la cauſe de ſes douleurs & accidens énoncés ci-deſſus, pour la guériſon deſquels il a fait beaucoup de dépenſe, & malheureuſement pour lui ſans ſuccès; & ledit Sieur ſe propoſe d'uſer encore de ce Sel dont il a été ſi heureuſement

guéri, par la crainte qu'il a de retomber dans les mêmes accidens.

Je ſouſſigné, reconnois le détail ci-deſſus véritable en tout ſon contenu juſqu'à cejourd'hui 3 Décembre 1760. *Signé*, Sejournas.

Je ſouſſigné, Chirurgien Major dudit Régiment, certifie que M. Sejournas ſe trouve totalement guéri de ſes douleurs par l'uſage du Sel purgatif calmant de M. Deſcroizilles. A Dieppe ce 3 Décembre 1760. *Signé*, Barthe. *

* Cette obſervation ſeptieme eſt d'autant plus intéreſſante, que c'étoit un rhumatiſme chronique, qui eſt une maladie des plus opiniâtres qu'il y ait dans les Hôpitaux d'Armées. Selon M. *Pringle*, *Obſervations ſur les maladies des Armées, dans les Camps & dans les Garniſons*, *Ouvrage traduit de l'Anglois*, 2 Vol. *in-12* Tom. I.

Ce Malade eſt d'autant plus heureux d'avoir été guéri, que lorſqu'il me vint conſulter je ne lui conſeillai pas d'abord d'uſer de ce Sel, fondé non-ſeulement ſur le ſoupçon énoncé dans ſon Obſervation, mais auſſi par ſa grande maigreur qui me paroiſſoit être un ſecond obſtacle à l'uſage de mon Sel; & ce ne fut qu'après avoir touché ſon pouls, que je trouvai petit & foible, & par conſéquent éloigné de l'inflammation, que je ſoupçonnois être la cauſe d'une maladie auſſi opiniâtre, que je me décidai à ce qu'il en eſſaya l'uſage; &



# OBSERVATION VIII.

*Extrait d'une Lettre de M. d'Aubermeſnil, près Dieppe, du 26 Décembre 1760.*

MAdame d'Aubermeſnil ſe porte très-bien à préſent, & eſt fort contente d'avoir fait uſage de votre Sel purgatif, & le peu qu'elle en a pris lui a fait beaucoup de bien; elle ne ſe trouve plus incommodée de maux d'eſtomach, dont elle étoit attaquée très-ſouvent. Avant d'avoir uſé de ce reméde, il lui arrivoit fréquemment d'être obligée de ſe relever la nuit pour ſe promener, & même de prendre du thé pour diſſiper des douleurs qu'elle ne pouvoit ſuporter; à préſent elle ſoupe ſans crainte, mange de la patiſſerie & des roquillages ſans être incommodée, ainſi que de la ſalade, ce qu'elle ne pouvoit faire auparavant; &

après ſa guériſon il m'a fait l'aveu qu'il en auroit pris, quand même je ne lui aurois pas conſeillé, par l'envie qu'il avoit de guérir & d'eſſayer encore un reméde dont il avoit entendu dire tant de bien, puiſqu'il étoit dans le cas, à ce qu'il m'a dit auſſi, de demander ſa retraite, ne pouvant plus reſter dans le Service.

ſi malheureuſement cette incommodité lui revenoit, elle n'héſitera point d'avoir recours à ce remède, s'en étant bien trouvée, & je ſerois le premier & le plus intéreſſé à l'y engager. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, Aubermeſnil. *

## OBSERVATION IX.

JE ſouſſigné, Religieux Bénédictin, Chirurgien de l'Abbaye de S. Wandrille, atteſte à tous qu'il apartiendra,

* Cette obſervation huitieme a du raport à l'Aphoriſme d'Hypocrate, *impura corpora quo plus nutries eo magis lædes.* Sans doute que ce Sel par ſa qualité fondante & tonique, débarraſſe & ſoutient le reſſort de l'eſtomach, facilite la diſtribution des ſucs nourriciers dans les plus petits vaiſſeaux, & aide la nature à ſe débarraſſer de tous les différens recrémens dont la ſupreſſion & la diminution eſt le germe de pluſieurs maladies; & je puis me citer moi-même pour exemple, je ne pouvois ſouper ſans être incommodé, & depuis environ trois ans que je fais uſage de ce Sel, de mois en mois, & même quelquefois plus ſouvent, je me trouve plus léger, & peux faire impunément des fautes ſur le régime, ce qui m'auroit pu occaſionner des maux de tête & des étourdiſſemens auxquels j'étois ſujet, & dont je ſuis débarraſſé depuis que j'ai fait uſage de ce Sel.

que le 4 ou 5 de Juin de l'année derniere je fus sollicité d'aller voir une pauvre fille nommée Géneviéve Tuvache, âgée de 25 ans, de la Paroisse de S. Wandrille, qui ayant perdu ses régles il y a quatre ans, avoit été attaquée de convulsions horribles & comme épileptiques, qui la prenoient fréquemment; elle étoit tout-à-fait impotente & ne pouvoit changer de place, on étoit obligé de l'attacher, dans la crainte qu'elle ne se jetta dans le feu, lorsqu'on étoit forcé de la quitter. Comme elle avoit usé, avant ma visite, des remédes généraux sans avoir ressenti aucun effet ni soulagement, je lui conseillai de faire usage du Sel purgatif calmant de M. Descroizilles, de Dieppe, en forme d'altérant; elle a commencé l'usage dudit Sel le septieme dudit mois de Juin pendant trente-deux, jours à la dose, par jour, d'un gros délayé dans sept à huit onces d'eau; les huit premieres prises ont commencé à lui rendre la liberté de ses membres, elle a pu se tenir debout & aller elle-même de son lit à son feu, ce qu'elle n'avoit pu faire depuis deux ans; les huit prises suivantes lui ont fait cesser entiérement les convulsions, & lui ont permis de marcher; elle a commencé,

après une interruption de quinze jours, l'uſage du Sel pendant quinze autres jours, ce qui l'a miſe en état de ſortir & de faire aiſément juſqu'à trois à quatre lieues par jour ſans être fatiguée. Elle a repris le travail qu'elle avoit été obligée de quitter depuis quatre ans, l'embonpoint lui eſt revenu, quoique les régles n'aient point encore paru. Je me propoſe de lui faire reprendre de ce Sel, dont elle a pris, comme on a dit, quatre onces en trente-deux jours, & qui a produit un changement ſi merveilleux ſur cette pauvre fille, que tous ceux qui l'ont vue avant l'uſage dudit Sel, dans l'état où elle étoit, en ont été ſurpris. Je puis dire moi-même, que quoique je connoiſſe les bons effets de ce Sel ſur pluſieurs malades auxquels j'en ai fait uſer avec ſuccès & dans pluſieurs maladies déſeſpérées, j'ai été étonné d'une guériſon auſſi frapante. Notre R. P. Prieur vient lui-même d'être guéri d'un mal d'eſtomach qui étoit détruit & que l'uſage de ce Sel a rétabli. Je donne le préſent Certificat comme conforme à la plus exacte vérité. Fait à l'Abbaye de S. Wandrille ce 27 Janvier 1761. *Signé*, F. F. Dufreſne, Chirurgien de l'Abbaye de S. Wandrille.

Depuis ce Certificat ce Frere Chirurgien m'a mandé que la mere de cette pauvre fille étoit venue lui dire que les régles qui avoient cessé à sa fille depuis quatre ans, avoient reparu, & par conséquent cette guérison étant radicale elle n'aura plus besoin de reprendre de ce Sel comme il s'étoit proposé de lui en redonner. Ce n'est pas la premiere fois que j'ai vu pareil effet arriver à celles qui avoient faitt usage de ce Sel, & l'on ne risque rien d'attendre quelque tems avant d'en reprendre.



## OBSVERVATION X.

JE soussigné, Chirurgien Royal de l'ancien Bailliage de Longueville, atteste que depuis deux ans j'ai traité la nommée Catherine Gouyn, Servante chez le sieur Jean Dufay, Laboureur à Torcy-le-Grand, de supression de ses régles, qui lui occasionnoient des vapeurs histériques & des mouvemens convulsifs des plus violens, perdant même toute connoissance, & après lui avoir pratiqué plusieurs saignées au bras & au pied, & lui avoir fait faire usage

des purgatifs & autres remédes convenables en pareil cas ; elle s'eſt trouvée un peu ſoulagée, mais non pas pour long-tems, car il ne ſe paſſoit pas cinq à ſix ſemaines qu'elle ne retombât dans les mêmes accidens ; & lorſque j'ai vu que les ſecours de l'Art lui étoient inutiles dans ſa maladie, je lui ai fait faire uſage du Sel purgatif, fondant & calmant, de la compoſition de Monſieur Deſcroizilles, & ce, en altérant, à la quantité d'une once en huit priſes, ſçavoir; un gros par jour, & ce, il y a environ cinq mois ; laquelle Catherine Gouyn eſt guérie radicalement, ne s'étant, depuis ce tems, ſentie d'aucune incommodité. Cette fille eſt âgée de 25 ans. En foi de quoi j'ai délivré le préſent audit ſieur Deſcroizilles, comme étant conforme à la vérité. A Dieppe ce 30 Janvier 1761. *Signé*, Manuel le Pere. *

* Ces deux obſervations neuvieme & dixieme, & ſur-tout la neuvieme, paroiſſent tenir du merveilleux; elles conſtatent la vertu calmante & antipſaſmodique de ce Sel, qui a guéri de pareilles convulſions, qui ſembloient être épileptiques ; mais qui probablement étoient entretenues par quelque épaiſſiſſement, ou ſécrétion retenue dans les vaiſſeaux, dont il a levé les embarras ; & je ne penſe pas que ſon uſage eût le même ſuccès



# OBSERVATION XI.

Marguerite Poplenel, de Dieppe, demeurante rue du Haut-pavé, fille âgée de 14 ans, très-foible & languiſſante depuis deux ans, à la ſuite d'une grande frayeur, a été priſe il y a environ quatre mois, d'accès de fiévre qui la prenoient jour autre, & qui lui ont duré quinze jours, ce qui l'avoit réduite dans un état de maigreur, foibleſſe & anéantiſſement ſi grand, qu'elle ne pouvoit

dans pluſieurs maladies hipocondriaques & hiſtériques, accompagnées de vapeurs qui ſont entretenues par une cauſe chaude, irritante & inflammatoire, & qui donne à tous les nerfs une ſenſibilité trop exquiſe, & qu'on peut dire douloureuſe; pour la guériſon deſquelles maladies on doit employer les délayans, les calmans du genre des rafraîchiſſans, & tout ce qui peut remédier à l'inflammation inteſtine, au racorniſſement & à l'agacement de tout le ſyſtême nerveux; maladies qui ſont le plus ſouvent les ſuites de l'opulence, de la bonne chere, ou qui ſont entretenues par des paſſions vives, & dont ceux qui menent une vie ſimple, frugale & laborieuſe, tels que les Artiſans, les gens de la campagne & autres, ſont pour l'ordinaire exempts,

pouvoit marcher ni ſe ſoutenir, n'ayant pu, dans l'eſpace de trois mois, prendre aucune nourriture ſolide, buvant ſeulement du petit cidre & le plus ſouvent de l'eau, ſa Mere étant une pauvre veuve qui ne peut la ſolliciter. Elle a commencé au mois de Janvier dernier, l'uſage du Sel purgatif, fondant & calmant, qu'elle a pris à la doſe d'un demi-gros par jour, pendant trente-deux jours, delayé, pour chaque matin, dans un gobelet d'eau; après les cinq ou ſix premiers jours de cet uſage, elle a pu prendre du pain & de la ſoupe; ſes forces ſe ſont rapellées, & par l'uſage continué de ce Sel pendant trente-deux jours, à la doſe ſeulement d'un demi-gros, elle ſe trouve en état de pouvoir travailler pour gagner ſa vie, ce qu'elle ne pouvoit faire avant, par l'état de foibleſſe & de langueur où ſa maladie (& peut-être encore plus ſa grande indigence) l'avoit réduite. Sa Mere me l'a amenée cejourd'hui 14 Février pour la voir dans ſon état actuel, ce qui fait que je lui ai encore donné huit demi-gros de mon ſel, ce qui completera quarante jours qu'elle en aura pris. *

* Ce raport, qui eſt dans la plus exacte vérité, fait voir combien ce Sel fortifie ceux qui ſont épui-



## OBSERVATION XII.

MArguerite Poulet, de Dieppe, fille âgée de 23 ans, incommodée depuis cinq ans à la ſuite d'une peur qui lui fit venir le viſage & le corps couvert de puſtules aſſez groſſes, qui ſupuroient & ſe reproduiſoient; ſon eſtomach étoit dérangé, & elle étoit ſouvent des ſemaines entieres ſans pouvoir ni boire ni manger, la nourriture ne pouvant ſe digérer & ſe diſtribuer, ſon corps étant (ſuivant ſon expreſſion) comme bouché, quoique d'ailleurs elle eut ſes régles périodiquement; elle m'eſt venue trouver le mois de Janvier dernier, elle a pris le Sel pendant trente jours à la doſe de quarante-cinq grains pour une priſe chaque matin, ce qui l'a guéric des accidens ci-deſſus. *

ſés, autant par la maladie que par le défaut d'alimens convenables & néceſſaires. A Dieppe, le 14 Fervier 1761.

* Cette obſervation ne paroît remarquable qu'en ce que c'eſt la premiere fois que ce Sel a guéri des éruptions ſur la peau, qui duroient depuis cinq ans, & que la peur avoit occaſionné par quelque humeur retenue dans le ſang, &

# OBSERVATION XIII.

LA nommée Catherine Heurtaut, de Dieppe, femme âgée de 48 ans, la couleur jaune, plombée, & paroiſſant beaucoup plus âgée, étant très-maigre & le tempérament foible, ayant ceſſé d'être réglée à 39 ans, a été depuis ce tems languiſſante, avec des douleurs d'eſtomach aiguës, des chaleurs de reins, le ventre conſtipé, & ne pouvant uſer d'aucun aliment ſans reſſentir pendant long-tems des douleurs violentes, au point qu'elle n'oſoit manger, rejettant par la bouche des eaux claires; & ſa nourriture la plus ordinaire étoit un peu de riz en bouillie claire à l'eau, qui étoit la ſeule qu'elle pût digérer, le tout joint à une grande indigence; c'eſt dans ce fâcheux état qu'elle m'eſt venue trouver, par le conſeil de la Dame Baudin, Sage-Femme, à Dieppe; & elle a com-

je ne penſe pas que les dartres, éréſypelles, & autres éruptions entretenues par quelque cauſe acre & alkaline du ſang, puiſſent être guéries par l'uſage de ce Sel, & il a au contraire procuré, dans certains cas, des exantêmes ou éruptions dont la ſortie eſt devenue ſalutaire.

mencé le 14 Janvier dernier, l'uſage du Sel-purgatif, fondant & calmant, qu'elle a pris en altérant, à la doſe ſeulement d'un demi-gros par jour dans un gobelet d'eau le matin à jeun. Les ſeize premiers jours de cet uſage lui ont permis de pouvoir prendre de la nourriture ſolide, ſans reſſentir de douleurs; les eaux claires qu'elle rendoit ſe ſont taries, mais elle a vomi deux ou trois fois dans ledit intervale de ſeize jours; elle a continué l'uſage du Sel à la même doſe pendant ſeize autres jours, ce qui lui a remis l'eſtomach, lui a rendu le ventre plus libre, lui a rétabli les forces, a fait ceſſer ſes douleurs, ce qui m'a d'autant plus ſurpris, que je croyois que la grande maigreur de cette femme qui avoit une fiévre lente, conſtipation & chaleur de reins, auroit été un obſtacle à l'uſage de ce Sel, qui paroît être toujours efficace pour rétablir ceux qui ſont épuiſés, autant par la maladie que par le défaut d'alimens convenables & néceſſaires. A Dieppe le 6 Mars 1761.*

* Depuis que ceci eſt écrit je crois devoir ajoûter à cette treizieme obſervation que cette femme m'eſt venue trouver le 17 Avril dernier, pour me dire qu'elle étoit aſſez bien, puiſqu'elle ne reſſentoit plus de douleurs, mais recommençoit

JE soussigné, Chirurgien Major au Régiment de Royal Comtois, en garnison à Dieppe, certifie avoir été témoin des guérisons qui sont le sujet de la 7, 11, 12 & 13e des nouvelles observations sur le Sel purgatif, fondant & calmant du sieur Descroizilles. La septieme guérison qui s'est opérée en la per-

à vomir des humeurs pituiteuses & claires pendant la journée, lequel vomissement ne cessoit que lorsqu'elle étoit couchée ; je lui ai redonné huit demi-gros de ce Sel pour prendre comme dessus, & qui lui a fait cesser entierement les vomissemens ; & vu qu'elle m'a assuré qu'il la ranimoit & lui donnoit des forces & de la gaieté le jour qu'elle en prenoit, & la mettoit en état de se passer plus volontiers d'alimens convenables dont elle manque, je lui en ai redonné encore huit autres demi-gros, ce qui fait trois onces de ce Sel qu'elle aura pris, & qui a produit un changement si heureux sur cette pauvre femme, & qui l'a mise en état de pouvoir travailler, ce qu'elle ne pouvoit faire avant, par la langueur & les douleurs continuelles qu'elle ressentoit. On peut juger par-là combien ce reméde est salutaire à ceux qui sont pauvres & honteux, & qui n'osent faire connoître leur misére, comme celle qui fait le sujet de cette treizieme observation. Ce Sel, qui jusqu'à présent m'a occasionné beaucoup plus de dépense que de profit, me donne au moins la douce consolation de pouvoir tendre une main secourable aux malheureux.

ſonne de M. Sejournas, Capitaine audit Régiment, m'a d'autant plus ſurpris, que c'étoit un rhumatiſme chronique, maladie des plus opiniâtres, & pour laquelle il avoit pris les bains & eaux minérales, & pratiqué pluſieurs autres remédes ſans ſuccès. Ces différentes guériſons aſſurent à ce Sel une vertu propre & convenable dans tous les cas où il faut diviſer une limphe groſſiere, donner du reſſort aux ſolides, ranimer les différentes ſécrétions; & j'eſtime que le public ſçaura gré au ſieur Deſcroizilles qu'il faſſe imprimer les nouvelles obſervations qu'il a obtenues depuis l'impreſſion de ſon dernier Traité, & dont les ſuſdites ſe ſont paſſées à ma connoiſſance, ayant vu ces malades devant & après leurs guériſons; en foi de quoi j'ai ſigné le préſent. A Dieppe le 27 Avril 1761. *Signé*, Barthe.

## OBSERVATION XIV.

JE certifie Chirurgien juré au Bailliage d'Arques, que la nommée Catherine Breard, âgée de vingt-ſix ans, ſœur de M. Breard Prêtre, Chapelain à Anver-

meux, a été radicalement guérie d'une hydropiſie aſcite, par l'uſage qu'elle a fait du Sel purgatif fondant de Monſieur Descroizilles, Apothicaire à Dieppe; après avoir fait uſage des remédes que l'on peut pratiquer dans pareille maladie, & ce pendant près de deux mois ſans avoir reçu aucun ſuccès ni ſoulagement, ce qui mettoit cette pauvre fille dans un chagrin continuel, ſe voyant ſans eſpérance de guérir; mais comme je m'étois ſervi en pluſieurs occaſions dudit Sel purgatif fondant, particulierement où il s'agiſſoit de procurer des évacuations de ſéroſités, & qu'il m'avoit très-bien réuſſi, je me ſuis flatté qu'il pouvoit avec juſtice être pratiqué à notre pauvre Malade, ce que j'ai fait avec ſatisfaction, & encore plus à la ſienne, puiſque le quatrieme jour que je lui ai fait prendre en forme d'altérant à la doſe de deux gros par jour: ſçavoir, un le matin dans un grand verre d'eau, & l'autre l'après-midi de même que le matin, elle s'eſt trouvée beaucoup mieux, les accidens un peu diminués, au point de lui procurer une reſpiration moins laborieuſe que celle d'avant; le ventre qui étoit tendu a commencé à annoncer de la molleſſe; les

cuiſſes & les jambes œdémateuſes ont promis un heureuſe ſuite, ce qui m'a encouragé & déterminé de faire continuer à la malade ce ſpécifique, toujours dans le même ordre que ci-deſſus juſqu'au dixieme jour, où tous les accidens ont ceſſé, après avoir rendu, tant par la voie des urines que par les ſelles, une quantité prodigieuſe de ſéroſités. Je l'ai purgée enſuite avec le même Sel purement & ſimplement, qui a fini la guériſon de la malade, & ſe porte actuellement bien. C'eſt le témoignage que je rends à la vérité. A Saint Nicolas le 5 Mai 1761. *Signé*, Manuel le fils.

Cette guériſon m'a d'autant plus ſurpris, qu'elle eſt opoſée à ce que je dis moi-même, qui eſt que je penſe que ce Sel ne peut guérir l'hydropiſie aſcite lorſqu'elle eſt totalement formée & qu'il y a rupture de vaiſſeaux l'imphatiques & épanchement de ſéroſités dans le bas ventre; & fondé ſur ce principe, j'ai refuſé d'en donner lorſqu'on m'a conſulté pour pareille maladie. Sans doute que la jeuneſſe de cette fille & la ſoupleſſe de ſes vaiſſeaux, a permis à ce Sel qui (ſi on le peut dire) agit comme un furet, déſopilatif fondant, de lever les embarras; & je ne crois pas que lorſque le ſujet

eſt

eſt âgé, la cauſe eſt ancienne & invétérée, & en quelque ſorte imflammatoire, il eut le même ſuccès. Cette obſervation prouve donc ce que j'ai dit, que les vertus de ce Sel ſe dévelopent à meſure qu'on en fait uſage. De quel bien ne ſeroit-il pas pour l'humanité, que Meſſieurs les Médecins des grandes Villes vouluſſent ordonner de ce Sel, & en ſuivre par eux-mêmes les effets ?



## OSERVATION XV.

*COPIE d'une Lettre de Caen, en date du 7 Mai 1761, écrite au F. F. Chirurgien & Religieux Bénédictin de l'Abbaye de S. Vandrille.*

J'AI oublié à vous dire dans ma derniere, que depuis ma convaleſcence j'ai uſé quatre bouteilles, près de cinq; ce Sel de Dieppe a fait des effets admirables à pluſieurs de mes amis, qui abondent tous ſur moi pour en avoir, cependant je ne leur fais rien payer, c'eſt pourquoi j'ai tant de marchands. Je commence par Poche, notre Confrere, qui n'a pas un moment à ſoi, qui étoit

jaune comme un ſaffran & près de ſuccomber ſous une peut-être grande maladie, n'en pouvant plus; je lui en ai fait prendre pendant 15 jours, il eſt vermeil comme une ceriſe & ſe porte au mieux. Un autre de mes amis qui avoit le viſage tout plein de boutons longs & gros comme le petit doigt, juſqu'à la gorge, de ſorte qu'on n'auroit pu placer rien entre les boutons, avant huit jours il eſt clair & net comme une glace; & d'autres pour les maux d'eſtomach, ce qui fait parfaitement; de ſorte que deux autres de mes amis ſont venus ce matin à cinq heures, qui ont pris le reſte en ma préſence, chacun trois gros; ainſi ſi vous avez occaſion, envoyez-m'en ſix bouteilles, ou me les faites tenir à Rouen chez Monſieur Dubois. *Signé*, Fierville. *

Cette Lettre écrite ſans art & naturellement, dont je donne ici la copie

* Le Sieur Fierville, très-habile Méchanicien, & Frere Convers de l'Abbaye de Saint Étienne de Caen, a lui-même été guéri d'une maladie qu'on regardoit comme incurable; & ce fut le Frere Dufreſne de l'Abbaye de Saint Vandrille, ſon ami, qui lui envoya de mon Sel, en réponſe d'une lettre où le premier lui mandoit ſa triſte ſituation, qui lui ôtoit toute eſpérance de guériſon.

telle qu'elle m'a été envoyée de l'Abbaye de Saint Vandrille, me paroît à moi-même forte dans ses expressions ; elle est néanmoins la preuve de l'efficacité toujours constante de ce Sel, & fait voir qu'on ne risque rien d'en user dans tous les cas qui ne sont point de la nature de maladies aiguës & inflammatoires ; & si je ne craignois moi-même d'étendre trop loin mes conjectures, ne pourroit-on pas dire d'après tant de faits réunis, que ce Sel paroît propre dans certains tempéramens à expulser jusqu'au germe des maladies ; c'est ce que le tems, l'usage & l'expérience sur ce Sel, fera connoître plus que tous les raisonnemens qu'on peut faire.

## OBSERVATION XVI.

*EXTRAIT de la Lettre de Monsieur Montausé, Chirurgien Major du Régiment Xaintonge, en garnison à Nantes, en date du 14 Juin 1761.*

JE viens d'opérer une guérison dans cette ville en quinze jours, par le moyen de votre Sel, à Madame Trin-

quard, femme d'un Négociant ; j'avois autrefois connu M. ſon mari : cette jeune Dame étoit vaporeuſe depuis deux ans, au point de ne pouvoir tenir ſa tête ſans être couchée ou apuyée ſur un oreiller quand elle étoit dans ſon fauteuil, avec cela une impuiſſance de marcher & ceſſation dans le mouvement des jambes, un tremblemenet preſque continuel quand elle vouloit prendre l'équilibre du corps, un teint jaunâtre & plombé, l'eſtomach ne faiſant preſque pas de digeſtions; les Médecins d'ici, après avoir employé ſans ſuccès tous les remédes indiqués en pareil cas, lui ont dit que ſi elle pouvoit redevenir groſſe, qu'elle retrouveroit ſa ſanté; M. ſon mari, qui eſt jeune homme, a redoublé ſes attentions, & elle ſe trouve actuellement groſſe de près de ſix mois, ſans nul ſoulagement dans tous les chefs de ſa maladie, que depuis qu'elle a fait uſage de votre Sel. J'ai commencé pendant trois jours de lui en faire prendre un gros chaque matin, le quatrieme, trois gros en une ſeule doſe en trois verres d'eau comme purgatif, puis pendant quatre autres jours elle en a pris deux gros par jour, l'un le matin & l'autre le ſoir, le reſte du tems elle n'en a pris qu'un gros chaque

matin; dès le cinq ou ſixieme jour les digeſtions ſe ſont très-bien faites, l'apétit s'eſt fait ſentir, les douleurs continuelles & peſanteurs de tête ſe ſont diſſipées, peu à peu les jambes ont repris leurs forces & fonctions, ſon beau coloris naturel lui eſt revenu, en un mot, elle va & vient à la promenade tous les ſoirs & ſe porte très-bien; ils ſont depuis huit jours à leur campagne, où je devois les aller voir ſi mes affaires me l'euſſent permis, où elle continue de jouir d'une bonne ſanté, & doit revenir demain en ville. Je viens de mettre une autre Dame dans le même uſage de votre Sel pour pareille maladie & encore plus compliquée, elle s'en trouve déjà aſſez bien; toute ma crainte eſt de n'avoir pas le tems, par notre départ, s'il vient avant qu'elle ſoit guérie. Je vous en ferai mention en ſon tems, & je vous mettrai l'une & l'autre obſervation au net. Je ſuis, &c. *Signé*, Montauſé.



## OBSERVATION. XVII.

LA nommée Marie Binet de Dieppe, rue des Bonnes-Femmes, âgée de quinze ans, très-petite, décharnée &

hideuse à voir, les bras & jambes étant des filets, n'ayant qu'une peau livide & terreuse étendue sur les os, paroissant être une vraie mumie, & exister sans humide radical, manquant de voix & de faculté de pleurer, ayant totalement perdu le sommeil depuis plus d'un an, ne pouvant presque manger, quoiqu'elle en eût envie, l'estomach ne faisant aucunes fonctions, le ventre tendu, serré, gros & obstrué, a été attaquée à l'âge d'un an & demi d'humeurs froides au col, dont on lui voit les cicatrices, & qui lui ont duré jusqu'à sept ans & demi qu'elles ont cessé de couler, & lui ont occasionné cette affreuse maigreur avec des maux de ventre très-aigus, des douleurs de côté, de dos, & autres accidens ci-dessus, ayant envie de manger des choses extraordinaires, de la cendre & du tan qui avoit servi à taner les filets des Pêcheurs, dont la mere l'a souvent surprise en manger; c'est dans cet état qui fit peur à tous ceux qui la virent, & qui ne pouvoient comprendre comment elle pouvoit se traîner, qu'elle me fut amenée le 14 Avril dernier; je lui ai fait prenle Sel en altérant, qu'elle a commencé le 15 à la dose d'un demi-gros chaque

matin; les quatre premiers jours elle a eu de la peine à rendre ſes urines, cet accident s'eſt heureuſement calmé, ſon pouls eſt devenu dévelopé & fort, d'imperceptible qu'il étoit; la faculté de manger lui eſt revenue, l'eſtomach ayant repris ſes fonctions, les digeſtions ayant pû ſe faire, les forces ſe ſont ranimées & la gaieté lui eſt revenue, ce qui m'a déterminé à lui continuer juſqu'au 27 Mai, en ayant même pris deux demi-gros pendant ſept à huit jours; & par le conſeil de Monſieur Erambert, Médecin, qui la voit avec moi, nous avons cru devoir en interrompre l'uſage, pour donner le tems au Sel d'agir dans les humeurs, ſans trop forcer les ocillations des vaiſſeaux qui paroiſſoient être beaucoup augmentées depuis qu'elle fait uſage de ce Sel. Elle a paru devenir moins bien pendant cette courte interruption, où elle a été attaquée d'un rhume aſſez violent, ou cocluche pour lors regnante; on lui a fait reprendre le trois Juin, toujours à la doſe d'un demi-gros juſqu'au 28 dudit mois qu'on lui en a encore fait interrompre l'uſage, ayant été attaquée de douleurs de côté, cet accident s'eſt calmé, les poignets & les mains ſont devenus couverts d'exantê-

mes ou éruptions; & enfin elle redevient ſenſiblement mieux, commençant à reprendre un peu d'embonpoint & de couleur, qui paroit plus ſenſible à ceux qui l'ont vue avant dans l'affreuſe maigreur où elle étoit. Et cette pauvre petite créature a eu le bonheur de profiter des ſecours ſpirituels & temporels qu'a répandu, avec abondance, Monſeigneur l'Archevêque de Rouen, dans la premiere entrée qu'il a fait en ſa Ville de Dieppe; & c'eſt avec le ſecours que mondit Seigneur de la Rochefoucault m'a remis entre les mains, que je donne chaque ſemaine à la mere, pauvre veuve chargée de deux autres enfans, de quoi alimenter cette petite malade, ce qui aidant l'opération de ce Sel, on peut dire en quelque ſorte qu'elle lui devra une ſeconde vie; puiſque ſelon la propre expreſſion de Monſieur Erambert, Docteur en Médecine, qui avoit très-raiſon de douter de cette cure, ce Sel devient comme *createur*, en procurant une pareille guériſon, qui a de quoi étonner tous ceux qui l'ont vue avant qu'elle en commençât l'uſage. Et enfin le 12 Juillet on lui a fait recommencer le Sel ſeulement, à la doſe de dix-huit grains pour chaque matin, & elle

continue toujours d'aller de mieux en mieux, puiſque l'on voit les muſcles ſe reproduire ſur ce ſquelette, dont les os paroiſſent pareillement croître & augmenter. Combien de réflexions cette obſervation donne lieu de faire ſur les vertus & la façon d'opérer de ce Sel, qui dans le commencement lui a toujours tenu le ventre lâche, & débarraſſé les obſtructions dont ce petit corps étoit rempli, & qui, comme on l'a dit, en aiguillonnant l'action des vaiſſeaux, eſt comme une eſpece de furet ou de ferment, qui ramene les principes à leur état naturel.

---

JE ſouſſigné, Docteur en Médecine, reconnois le détail ci-deſſus conforme à la plus exacte vérité, dont je deviens d'autant plus volontiers l'interpréte, que je me ſuis mis à portée de ſuivre les progrès que le Sel de Monſieur Deſcroizilles a opérés ſur la petite fille, ou plutôt ſur le cadavre ambulant dont il fait la deſcription, d'autant plus vraie, que je peux aſſurer avoir vu cette petite fille dans le dernier degré de maraſme, & preſqu'entierement privée de la faculté des fonctions naturelles; en com-

parant donc ſon état primitif à celui dans lequel elle ſe trouve aujourd'hui, je peux dire que ce Sel, dont elle continue l'uſage encore aujourd'hui, a, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, reproduit chez elle une organiſation preſque toute nouvelle : en foi de quoi j'ai ſigné le préſent certificat. A Dieppe ce 3 Août 1761. *Signé*, Erambert.

Nous, Prêtre licencié ès Loix, Curé de Saint Jacques de Dieppe, Diocèſe de Rouen, en Normandie, certifions à qui il apartiendra, que Marie-Roſe Binet, notre Paroiſſienne, âgée de quinze ans, a été telle que l'expoſé ci-deſſus l'a dépeint, qu'elle ne pouvoit venir aux Inſtructions, qu'elle faiſoit peur à voir, n'ayant la figure que d'un ſquelette vivant, que depuis qu'elle uſe du Sel de Monſieur Deſcroizilles, Marchand Apothicaire & ancien Juge-Conſul de notre Ville, elle ſe rétablit à vue d'œil, & qu'il y a lieu d'eſpérer une guériſon parfaite : en foi de quoi avons ſigné, après avoir vu & interrogé ladite fille Binet & ſa mere ſur tous les faits énoncés en ce mémoire, qui ſe ſont trouvés véritables en tous points, & l'avoir fait agir & remuer devant nous pour être plus en

état de donner notre present certificat: déclarons de plus, que ladite fille Binet nous a assuré ne sentir maintenant aucun mal. A Dieppe ce 3 Août 1761. *Signé*, Langlois, Curé de S. Jacques.



## OBSERVATION XVIII.

LE sieur Jean Mainiere, garçon Epicier chez Monsieur Gallot à Rouen, âgé de trente ans, habituellement sujet à de grands maux de tête dès sa plus tendre jeunesse, a été attaqué il y a viron trois ans, d'écoulemens d'eaux par les narines, avec de fréquens éternuemens. Ces eaux qui couloient très-abondamment, ont diminué les maux de tête; il a fait usage, le mois de Juillet dernier, du Sel pendant quinze jours, à la dose d'un demi-gros chaque jour dans un gobelet d'eau le matin à jeun, ce qui lui a fait tarir les écoulemens d'eaux, & l'en a débarrassé entierement, ainsi que des éternuemens habituels. A Rouen ce 8 Août 1761. *Signé*, Pierre Gallot & Jean Mainiere.



## OBSERVATION XIX.

NOUS Soussigné, ci-devant Chirurgien Major des Hôpitaux Vénériens de l'Armée Françoise en Italie, à présent Chirurgien Major du Régiment de la Marine, & Officier audit Régiment, certifions avoir fait usage du Sel purgatif, fondant & calmant de M. Descroizilles, Marchand Apothicaire & ancien Juge-Consul de la Ville de Dieppe, notamment à Monsieur des Essarts, Capitaine dans le même Régiment, qui portoit une fiévre quarte depuis deux ans, avec un engorgement considérable dans tous les viceres du bas ventre, & principalement aux glandes du mésantere, il en a fait usage pendant quinze à dix-huit jours, & s'est trouvé après ledit tems totalement débarrassé de sa fiévre, les sécrétions se faisant dans l'état naturel. De plus, à différens Soldats atteints des mêmes fiévres de Dunkerque, à qui il a produit de semblables effets, entr'autre à un Soldat de la Compagnie de la Cocherie, qui a été guéri en douze jours de tems d'une infiltration générale

dans toutes les parties de ſon corps ; vû les bons & admirables effets de ce Sel, je lui ai donné le preſent certificat pour lui ſervir & valoir en ce que de raiſon. A Dieppe le 3 Octobre 1761. *Signé*, Baſget. *

* Cette obſervation, ainſi que pluſieurs autres contenues dans les deux traités imprimés ſur ce Sel, conſtatent & vérifient bien ce que j'ai dit ſur ſon utilité pour être employé dans les Hôpitaux d'Armées ; auſſi en ai-je fourni douze livres pour le Roi, & que j'ai paſſé à un prix modique, en faveur de ce qu'il m'a été promis une récompenſe de la part de Sa Majeſté, après les expériences heureuſes qui en ſeront faites dans leſdits Hôpitaux d'Armées, & qui doivent avoir lieu, puiſque d'après pluſieurs expériences dans quelques garniſons, ce Sel à guéri pluſieurs Officiers & Soldats attaqués de maladies croniques & rebelles, qui les rendoient incapables de faire le ſervice.

## OBSERVATION. XX.

*EXTRAIT de la Lettre de Monſieur Montauſé, Chirurgien Major du Régiment de Xaintonge, en garniſon à l'Iſle de Ré, en date du 12 Octobre 1761.*

J'ESPERE que vous me ferez part du reſultat de l'Académie de Paris, pour votre Sel, qui mérite toute apro-

bation par ſes rares effets ; je vous fais mention ci-joint en abregé, de la guériſon que j'ai obtenue par ſon uſage à une Dame de Nantes. Madame la veuve Baco, âgée de trente-trois ans, étoit attaquée depuis ſix à ſept ans de vapeurs preſque continuelles, avec tremblement & foibleſſe dans tous les membres, une maigreur extrême, avec épuiſement dans toute l'habitude, particulierement à la poitrine, avec ſéchereſſe & des douleurs preſque continuelles, un eſtomach ſi foible & ſi relâché, qu'à peine elle pouvoit digérer une ſimple petite ſoupe ; ne vivoit que de quelque peu de lait qu'elle prenoit par cuillerées toutes les deux ou trois heures du jour, quelquefois à ſes repas un peu de riz fort clair, telle étoit ſa nourriture, ne pouvant ſuporter d'autres alimens ſans s'expoſer à des douleurs vives d'eſtomach & une fiévre qui enflammoit auſſi-tôt la poitrine, & forçoit d'en venir aux Saignées répétées & autres adouciſſans. Quand on vouloit la purger, même avec les minoratifs les plus doux, elle tomboit dans les mêmes accidens que lui cauſoient les alimens un peu nourriſſans, de façon qu'on ne pouvoit lui adminiſtrer aucun reméde qu'en tremblant. Telle étoit ſa ſituation lorſ-

que par hazard je fus chez elle voir un Capitaine du Régiment qui y étoit logé, qui me pria de la voir, c'étoit au mois de Juin dernier. Dès qu'elle m'eut fait le recit de sa situation, elle ajouta que les Médecins de Nantes, d'où elle est, n'osoient plus lui rien faire, qu'elle avoit eu plusieurs consultations de Paris, sans nul succès des remédes les mieux indiqués. Connoissant la vertu balsamique de votre Sel, je lui conseillai d'en faire usage, & ce fut avec grande peine que je la déterminai, craignant toujours de retomber dans les mêmes accidens ; je lui en fis prendre d'abord pendant trois jours, un gros chaque matin, le quatrieme jour trois gros comme purgatif, cette derniere dose lui occasionna un peu de chaleur dans la poitrine, & il fallut suspendre le Sel pour six jours, & donner des béchiques & adoucissans ; j'eus encore la même peine à la déterminer de recommencer, enfin je la gagnai ; dès la huitieme prise, comme altérant, son apétit commença à se faire sentir (chose extraordinaire chez elle, qui n'en avoit jamais.) Je lui fis manger une soupe assez honnête qu'elle digéra très-bien ; quatre jours après elle digéra éga-

lement une aîle de poulet, ſes douleurs commencerent inſenſiblement à ſe diſſiper, la digeſtion des alimens qu'elle augmentoit journellement ſe faiſoit très-bien, & ſes forces venoient également vîte, quand nous reçûmes des ordres au commencement de Juillet pour partir de Nantes. Elle m'a écrit il y a quinze jours qu'elle ſe portoit très-bien, à un mal de tête près qu'elle avoit, qui de tout tems y avoit été fort ſujette, mais qu'il n'étoit plus queſtion de poitrine ni d'eſtomach, qu'elle étoit en état préſentement de faire face aux tables les mieux ſervies. Comme je lui ai laiſſé une certaine quantité de votre Sel en partant, elle en fait uſage pendant trente-quatre ou trente-cinq jours; je compte la voir en paſſant à Nantes. Vous pouvez mettre cette obſervation qui eſt ſûrement une des plus belles que votre Sel ait opérées; je l'ai fait en abregé, & il auroit été trop long de détailler entiere-la triſte ſituation de cette Dame, & toutes les circonſtances de ſa maladie. J'oubliois de vous dire que la malade étoit très-peu réglée depuis le commencement de ſa maladie; elle eſt encore dans le même état ſur cet article, mais elle ne

ſe trouve pas moins bien à ce qu'elle me mande dans ſa lettre. Je ſuis, &c. *Signé*, Montauſé. *

* Cette obſervation vingtieme prouve bien ce que j'ai déjà dit, qu'il ſemble que ce Sel ſoit réſervé pour les maladies les plus opiniâtres & difficiles à guérir, & qui ont reſiſté à tous les autres remédes, quoique prudemment adminiſtrés, & par le conſeil d'habiles Médecins.



## OBSERVATION XXI.

JE ſouſſigné, certifie que la nommée Roſe le Boucher, de la Paroiſſe de Barentin, m'eſt venue conſulter pour une jauniſſe générale ſur tout le corps, ne pouvant ni boire ni manger, ni dormir, les jambes conſidérablement gonflées, qu'elle ne pouvoit plus mettre de bas ni ſouliers; je lui ai fait faire l'uſage du Sel purgatif calmant de Monſieur Deſcroizilles, pendant ſeize jours, ce qui l'a entierement guérie; boit, mange, & travaille pour gagner ſa vie. Fait à l'Abbaye de S. Vandrille, pour ſervir à qui il apartiendra, ce 15 Octobre 1761. *Signé*, F. F. Dufreſne, Chirurgien de S. Vandrille.



# OBSERVATION XXII.

JE soussigné, Prêtre, Curé de la Paroisse de Betteville, certifie que le nommé Nicolas Maze mon Paroissien, âgé de viron cinquante-cinq ans, a été attaqué, il y a viron trois ans, de vapeurs si fortes, qu'elles lui ont ôté l'usage des jambes & d'un bras, & l'ont réduit comme paralisé; on l'a mis à l'usage du Sel purgatif calmant de Monsieur Descroizilles, Apothicaire à Dieppe, pendant viron trente-deux jours, dont il a pris un gros chaque jour, & à la douxieme prise, le malade a commencé à aller à la Messe, ce qu'il n'avoit pu faire depuis long-tems; & ayant continué l'usage dudit Sel pendant trente-deux jours, il s'est trouvé en état de marcher fort bien, d'agir & travailler pour gagner sa vie. Ce que j'atteste véritable, ce 18 Octobre 1761. *Signé*, le Chandelier, Curé de Betteville, proche Caudebec en Caux. *

* Cette observation vingt-deuxieme constate la vertu tonique de ce Sel, qui a guéri cette ef-

JE ſouſſigné, Religieux Bénédictin, Chirurgien de l'Abbaye de S. Vandrille, atteſte, que connoiſſant les effets que procure le Sel purgatif, fondant & calmant de Monſieur Deſcroizilles, pour la guériſon de pluſieurs maladies anciennes & regardées comme incurables, j'ai conſeillé au nommé Nicolas Maze, de

pece de Paraliſie, qui étoit entretenue par la tonie ou le défaut de ton ou de tenſion dans les ſolides, & je ne penſe pas qu'une paraliſie complete telle que celles qui ſont les ſuites funeſtes d'une forte apoplexie, puiſſe être guérie par l'uſage de ce Sel; mais au reſte, lorſque la cauſe n'eſt pas trop ancienne, que le ſujet n'eſt pas très-âgé, on ne riſqueroit rien d'en prendre pour toutes les eſpeces différentes de paraliſies, puiſque, comme on l'a déjà dit, les vertus de ce Sel ſe dévelopent à meſure qu'on en fait uſage. J'ai pour expérience ſur moi-même & ſur d'autres qui l'ont fait après moi, que ce Sel pris en petite doſe, aide à ſupporter les fatigues qu'occaſionne un long voyage : auſſi ai-je pour uſage, & dont je me trouve bien, qui eſt que toutes les fois que j'entreprends une longue route, je prends au départ le matin à jeun, un demi-gros de mon Sel délayé dans un gobelet d'eau; ſi ces commencemens de faits ſe confirment par une expérience plus générale & plus étendue, on ſent, ſans qu'il ſoit beſoin que je m'explique, de quelle utilité deviendra cette découverte.

la Paroiſſe de Betteville, d'en faire uſage pour une paraliſie de trois ans, qui lui étoit ſurvenue à la ſuite de vapeurs extraordinaires, & dont ledit Maze a été heureuſement guéri par l'uſage qu'il a fait de ce Sel, qu'il a pris en altérant pendant trente-deux jours, à la doſe d'un gros chaque jour : en foi de quoi j'ai ſigné le préſent. Fait à l'Abbaye de Saint Vandrille, ce 7 Novembre 1761. *Signé*, F. F. Dufreſne.



## OBSERVATION XXIII.

LA nommée Marie Clémence de Dieppe rue d'Ecoſſe, fille âgée de quarante-cinq ans, attaquée depuis plus de douze ans de pertes de ſang habituelles, le viſage défiguré, & de pâleur mortelle, avec fiévre lente, foibleſſe extrême, & épuiſement total, a été attaquée le 15 Septembre dernier d'une lienterie ou cours de ventre, l'eſtomach ne faiſant aucunes fonctions, & ne pouvant uſer d'alimens, ce qui la réduiſoit dans une ſi grande foibleſſe, qu'elle pouvoit à peine marcher; c'eſt dans ce triſte état qu'elle m'a été amenée le 15 Octobre

dernier : je lui ai fait commencer le lendemain le Sel à la dose d'un demi-gros pour les quatre premiers jours, & comme la perte de sang, dont elle sentoit continuellement les aproches, n'a point reparu, je lui ai fait continuer à la dose d'un gros pour chaque matin pendant dix jours, & après en avoir interrompu l'usage pendant une huitaine de jours, elle l'a repris à la même dose, ce qui lui a rétabli les forces, fait cesser le cours de ventre, sans que la perte de sang ait reparu : elle a ainsi continué de prendre le Sel jusqu'au 15 Novembre qu'elle a été purgée; elle a recommencé le lendemain l'usage, qu'elle continue encore actuellement, ce qui en rétablissant ses forces, lui a remis son estomach & procuré de l'apétit, dont elle étoit privée, & l'a mise en état de pouvoir travailler pour gagner sa vie. *

* Cette observation paroît être d'autant plus intéressante, que ce Sel, qui est purgatif fondant, & propre à procurer les régles au Sexe, a néanmoins fait cesser cette perte de sang habituelle, & qui duroit depuis plus de douze ans, elle étoit entretenue par l'atonie universelle, le relâchement des fibres nerveuses, & la suppression de toutes les différentes sécrétions, accidens qui occasionnent diverses maladies, & donnent lieu à des maux qui paroissent oposés; & ce n'est pas

JE soussigné, Docteur en Médecine, certifie le détail contenu dans ce manuscrit touchant la nommée Clémence, conforme à la plus exacte vérité : en fait de quoi j'ai délivré le présent certificat. A Dieppe ce 25 Février 1762. *Signé*, Erambert.



## OBSERVATION XXIV.

LE nommé Louis César, âgé de 21 ans, demeurant en la Paroisse de l'Emmerville, près Dieppe, attaqué d'épilepsie vulgairement mal caduc, dès l'âge de sept ans, & dont les accès le prennent de six en six semaines, où il reste comme mort & sans aucune connoissance pendant trois quarts d'heure, ce qui est suivi de violens maux de tête qui lui durent pendant la journée. Il m'est venu trouver le 14 Septembre

une conséquence que ce Sel, qui a guéri une perte de sang qui duroit depuis si long-tems, puisse guérir pareillement des crachemens de sang, ou des pertes occasionnées par une cause chaude, irritante & inflammatoire du sang & des principaux visceres.

1761, je lui ai conseillé l'usage de mon Sel, qu'il a commencé le 15, & dont il a pris deux onces séparées en vingt-quatre prises pour vingt-quatre jours ; chaque prise délayée dans un gobelet d'eau, les douze premieres prises lui ont évité l'accès qu'il attendoit, ce qui fait que je lui ai conseillé d'en reprendre encore douze autres prises pour assurer sa guérison. Je l'ai vu le 27 Novembre dernier, & il m'a assuré n'avoir point été repris de son accès qu'il auroit eu, suivant son calcul, trois fois, ce qui permet à ce pauvre garçon de se placer en condition, ce qu'il ne pouvoit faire avant. *

* Cette observation vingt-quatrieme est d'autant plus intéressante, que c'est la premiere fois que ce Sel guérit une épilepsie proprement dite ; il a guéri plusieurs personnes du sexe attaquées de vapeurs extraordinaires & de mouvemens convulsifs, qui sont également des maladies dépendantes du genre nerveux, mais qui peuvent avoir différentes causes, par la supression de quelque évacuation naturelle & particuliere au sexe ; voici donc une maladie qui est un vrai fléau de l'humanité que ce Sel guérit ; c'est au tems & à l'expérience que l'on reconnoîtra s'il peut guérir toutes les différentes especes d'épilepsie, dont il faudra toujours excepter celles qui sont occasionnées par un vice de conformation ou dérangement de quelque organe du cerveau, & qui par

conséquent ne sont point susceptibles de guérison.

*P. S.* Cet homme m'est venu trouver le 4 Décembre, pour me dire qu'il avoit été repris de son accès, mais qui avoit été moins violent; je lui ai en conséquence redonné une once de ce Sel séparé en huit prises : au reste, vu que c'est un mendiant & homme sans aveu, je n'ai pu sçavoir sa maladie & son mieux que sur le récit qu'il m'en a fait lui-même; ne m'ayant point aporté de réponse à une lettre que j'ai cru devoir écrire à M. le Prieur de l'Emmerville, Curé de la Paroisse où il m'a dit qu'il demeuroit, & c'est pourquoi je ne puis autrement garantir cette observation; j'ai néanmoins cru devoir la laisser subsister comme une preuve de ma bonne volonté & dans l'espérance de pouvoir guérir ceux des pauvres & indigens qui seront attaqués de cette facheuse maladie, & auxquels je me fais un devoir d'en donner gratuitement.

*N. B.* Et depuis il m'a été assuré par des personnes qui sont venues chercher de mon Sel, que cet homme qu'ils ont occasion de voir, est radicalement guéri, & qu'il n'avoit feint une nouvelle attaque que pour profiter d'une once de ce Sel qu'il a voulu leur vendre, ce qu'ils ont refusé, dans l'espérance que je leur en donneroit gratuitement, comme en effet je leur en ai donné pour un jeune homme attaqué de pareille maladie.



## OBSERVATION XXV.

JE soussigné, Chirurgien Major du Régiment des Dragons de la Reine, certifie que le nommé Paullet, Dragon audit Régiment, Compagnie de la Brisse, étoit attaqué, depuis environ deux ans, d'une fiévre irréguliere, tantôt quarte ou tierce; malgré tous les remédes dont il a fait usage dans différens Hôpitaux ou ailleurs, l'on n'a pu la lui fixer que pour un certain tems, ensuite elle récidivoit, le ventre lui étoit devenu fort tendu par les obstructions des visceres contenus dans sa capacité, l'estomac fort gonflé, quelque-tems après qu'il avoit mangé il vomissoit une partie des alimens qu'il avoit pris; je lui envoyai dans son quartier, le 3 Septembre dernier, douze gros du Sel de M. Descroizilles, il en a pris d'abord trois gros dans le courant de la matinée qui agit comme purgatif, le reste fut pris comme altérant, un gros ou demi-gros tous les matins; n'ayant pas eu occasion de voir ce Dragon, je l'avois perdu de vue & oublié de sçavoir son état, il fut envoyé ici

d'ordonnance, il y a quelques jours, je fus ſurpris agréablement, l'ayant trouvé gros & gras, ſe portant tout au mieux, ſon ventre dans l'état naturel; il me dit que depuis l'uſage du Sel il n'avoit pas eu le moindre reſſentiment de fiévre, qu'il avoit bon apétit, digéroit bien, & ne vomiſſoit plus; en foi de quoi j'ai donné le préſent certificat. A Dieppe ce 13 Janvier 1762. *Signé*, Labiſſiere.



## OBSERVATION XXVI.

*Lettre de M. Savaton de la Cave, Chirurgien à S. Leu de Sérent, près Chantilly.*

MA fille aînée n'étant encore âgée que de ſeize ans, fut attaquée d'une ſupreſſion ſubite de ſes régles pour avoir mis ſes mains dans l'eau froide, ſans faire attention à l'état dans lequel elle ſe trouvoit, en conſéquence il lui ſurvint une difficulté de reſpirer; lorſqu'elle étoit obligée de monter ou de marcher un peu vîte, elle avoit des maux d'eſtomach ſi conſidérables, que lorſqu'elle le preſſoit, il lui cauſoit des douleurs aiguës, elle reſſentoit de douloureux tiraillemens

aux cuiſſes & au jambes avec enflure aux extrêmités inférieures. La voyant dans cette fâcheuſe ſituation, j'eus recours à tous les remédes de l'Art, & même je conſultai pluſieurs Médecins : j'ai pratiqué depuis ſept ans leurs avis, & la ſaignée fréquente du pied n'a pas été oubliée, le tout ſans aucun effet. Etant fort inquiet ſur l'état de langueur dans lequel ſe trouvoit ma fille, je déclarai, il y a environ un an, au R. P. Dom Gans, Prieur des Bénédictins de l'Abbaye de S. Leu, le ſujet de ma peine, il me conſeilla d'avoir recours à vous, & il eut la bonté de m'aporter au mois d'Octobre dernier, deux onces deux gros de votre Sel purgatif calmant; la malade le prit d'abord en altérant pendant ſix jours à la doſe d'un gros chaque jour, le ſeptiéme elle en prit trois gros en purgatif, ſe trouvant plus obſtruée & plus gonflée aux deux premieres priſes, enſorte qu'elle ne vouloit plus en prendre, je lui ordonnai, en continuant toujours l'uſage de votre Sel en altérant, elle fit uſage de bouillons au veau; enſuite elle s'eſt repoſée pendant quinze jours, & il n'y avoit pas encore de ſoulagement ſenſible, ſi ce n'eſt quelques legéres évacuations, & au bout de quin-

ze jours de repos, la malade prit pendant trois jours un gros de votre Sel chaque jour en altérant, & enſuite pendant deux jours en purgatif, trois gros chaque jour, ce qui a produit un effet des plus ſurprenans, en lui faiſant jetter par le bas une grande quantité de biles vertes & beaucoup de glaires, les urines étoient abondantes & bourbeuſes; deux jours après elle prit une priſe de pilules emménagogues, & le tems des régles étant venu, elles ont été ſi abondantes, que la premiere fois elle tomba en défaillance; depuis ce tems-là le teint lui eſt revenu vif & clair, elle a bon apétit & ne reſſent plus de douleurs; elle a eu enſuite ſes régles comme elle les avoit eues au tems où elle tomba dans l'accident qui occaſionna ſa facheuſe maladie. Voilà, Monſieur, ce que je me crois obligé de reconnoître & de certifier dans la plus exacte vérité, c'eſt un tribut que je vous dois, & que je rends avec d'autant plus de reconnoiſſance, que cette guériſon me touche de plus près; c'eſt dans ces ſentimens, accompagnés de la plus reſpectueuſe eſtime que je ſuis, &c. *Signé*, Savaton de la Cave, Chirurgien à S. Leu de Sérent, ce 8 Février 1762.

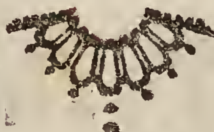
Cette guériſon eſt d'autant plus frapante, que cette ſupreſſion de régles, accompagnée d'accidens facheux, duroit depuis ſept ans; auſſi ce Sel, qui, comme je l'ai dit, eſt une eſpece de ferment ou levain qui ramene les principes à leur état naturel, a-t-il eu beaucoup de peine à lever ces embarras, & ce n'eſt que par la perſévérance qu'il eſt venu à bout de ſurmonter les obſtacles qui s'opoſoient à ſon effet, & il y a lieu d'eſpérer qu'avec le tems & l'expérience, des perſonnes de l'art, comme eſt le pere de la malade dont eſt queſtion, on parviendra à la juſte aplication d'un reméde qui, par l'uſage d'un peu plus de deux onces, a guéri une maladie auſſi ancienne, & pour laquelle on avoit pratiqué pendant long-tems pluſieurs remédes ſans ſuccès.



## OBSERVATION XXVII.

MArie Chabey, de la Paroiſſe de Derchigny, près Dieppe, âgée de près de 20 ans, & n'ayant point encore eu ſes régles, attaquée depuis deux ans & demi de grands maux de tête, d'eſ-

tomac avec perte d'apétit, de lassitudes de jambes, d'opressions, d'une grande maigreur & foiblesse, & autres accidens de la maladie nommée pâles couleurs, qui la rendoit incapable d'aucun travail, ayant perdu totalement le sommeil par des maux de tête si violens, qu'elle restoit toute courbée pendant la journée; on lui a pratiqué plusieurs saignées du pied & différens remédes, par le conseil de plusieurs Chirurgiens de la ville & de la campagne, le tout sans aucun succès; elle a commencé le 3 Mai l'usage du Sel qu'elle a pris en altérant, à la dose d'un gros pour chaque jour, & dès le premier jour l'apétit lui est revenu, les forces se sont rapellées, & enfin le dix-huitiéme jour de cet usage, ses régles ont paru pour la premiere fois, qui lui ont duré six jours, & aujourd'hui 4 Juin elle continue de jouir d'une bonne santé & est en état de travailler aux ouvrages des la campagne.



*Lettre de M. Dufou, Curé de Derchigny, en date du 4 Juin 1762.*

QUE je m'eſtime heureux, Monſieur, de vous avoir rencontré à Derchigny, chez le Seigneur de ma Paroiſſe, vous avez ſauvé la vie à cette jeune fille que je vous priai de venir voir, elle eſt à préſent changée du tout au tout. Je ne ſuis pas le ſeul qui ſoit ſurpris de ſa guériſon, toute la Paroiſſe l'eſt ainſi que moi; il y avoit deux ans & demi qu'elle languiſſoit dans le pitoyable état dans lequel vous l'avez vue, elle étoit mourante tous les jours, déſéchée à faire peur, elle ne pouvoit ſuporter le manger, ne dormoit point & étoit incapable du moindre travail. Pluſieurs Chirurgiens, tant de la ville que de la campagne, l'ont ſaignée au pied & médicamentée ſans aucun ſuccès. Le pere & la mere auſſi déſolés que fatigués de tant de remédes tentés inutilement, étoient réſolus de n'en plus faire; mais ayant confiance en moi; ils ſe ſont déterminés ſur la réputation de votre Sel que je leur ai dit être bien fondée, & en même-tems ſur vos offres de charité. Ils en doivent bien

bénir le Seigneur. Cette fille a commencé l'uſage de votre Sel le 3 Mai dernier, trois jours après la couleur eſt un peu revenue, l'apétit & le ſommeil de même, chaque jour enſuite eſt devenu pour elle un accroiſſement de ſanté, de vigueur & de force, & enfin le dix-huitiéme jour ſa mere eſt venue me trouver pour me dire, avec la plus grande joie du monde, que ſa fille étoit entierement guérie par votre Sel, & qu'elle m'en aſſuroit à n'en pas douter; quelques jours après j'ai rencontré cette fille, qui m'a dit qu'elle ne pouvoit pas comprendre le changement qu'elle éprouvoit, & qu'il lui ſembloit qu'elle étoit dans un autre monde, elle eſt à préſent en état de travailler aux ouvrages de la campagne & ne ſe plaint d'aucun mal. J'avois fort envie de vous aller remercier de vive voix, un voyage précipité m'en empêche, votre reſſuſcitée veut vous porter ma lettre, ſi on ne l'avoit pas retenue elle auroit été vous remercier plutôt. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, Dufou Curé de Derchigny.



## OBSERVATION XXVIII.

LA nommée Marie Boucher, de Dieppe, rue Maraine, femme âgée de 42 ans, le visage défiguré, d'une maigreur & foiblesse extrême, ne pouvant prendre aucune nourriture, étant attaquée depuis plus de six mois de vomissemens continuels avec constipation rebelle, ayant perdu ses régles depuis deux mois & demi; c'est dans cet état de maladie & d'indigence qu'elle est venue me trouver le 8 Juin 1762; elle a commencé l'usage du Sel en altérant à la dose d'un gros pour chaque matin; dès le quatrieme jour les vomissemens se sont arrêtés, le ventre s'est lâché & les alimens ayant pu se digérer & passer, son visage qui étoit défiguré & de pâleur mortelle, a repris presque aussi-tôt une couleur naturelle.

Cette observation sera la derniere que je mettrai sur cette maladie d'estomac, puisqu'il paroît par un grand nombre d'expériences confirmées, que ce Sel est particulierement propre & spécifique pour arrêter les vomissemens habituels qui viennent

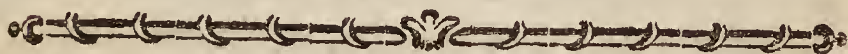
d'un relâchement considérable de ce précieux viscére, comme Messieurs les Commissaires nommés par l'Académie Royale des Sciences pour l'examen de ce Sel, l'ont décidé eux-mêmes d'après l'expérience qu'ils en ont eue sur différentes personnes attaquées des mêmes maladie. C'est donc à la vertu tonique de ce Sel qu'est due cette qualité si spécifique aux maladies d'estomac, & peut-être aussi à une certaine vertu qu'il a de régénérer & d'adoucir les sucs gastriques qu'il rend propres à s'assimiler & les faire passer dans leurs différens couloirs, puisqu'une malade qui en a fait usage, m'a assuré que lorsqu'elle s'apercevoit qu'elle alloit vomir, elle prenoit un demi-gros de ce Sel, qui aussi-tôt pris & dans le moment lui arrêtoit les vomissemens.



## OBSERVATION XXIX.

LA nommée Marie Besnard, de Dieppe, demeurant proche le portail de l'Eglise de Saint Jacques, femme âgée de quarante ans, d'un tempérament délicat, attaquée souvent & depuis plus de six ans de rhumatismes qui la re-

tiennent au lit, avec des douleurs aiguës dans le bas ventre, qui lui durent plus de six semaines, a été prise le mois de Juin dernier d'une fiévre continue qui lui a duré huit jours, elle est devenue ensuite très-enflée, & particulierement au bas ventre, cuisses & jambes; elle ne pouvoit agir ni rester couchée par l'oppression, & avoit perdu le sommeil: elle m'est venue trouver le 15 Juillet, & je lui ai donné une demi-once de mon Sel séparée en cinq doses, pour une prise chaque matin, délayée dans un gobelet d'eau; dès la deuxieme prise la malade a eu des évacuations abondantes par les selles & par les urines, & les régles lui ont avancé de huit jours, & cette malade s'est trouvée guérie & totalement désenflée, par l'usage d'une seule demi-once de ce Sel: ce qu'elle est venue me certifier elle-même le 24 Juillet dernier 1762.



## OBSERVATION XXX.

MAdemoiselle Catherine le Sage, âgée de dix-neuf ans, fille aînée de Monsieur Vincent le Sage, ancien

Prieur-Conſul des Marchands à Dieppe, à été attaquée le 30 Décembre dernier d'une ſiévre double tierce, pour laquelle on lui a pratiqué les remédes généraux, cette ſiévre n'a pu être guérie par un long uſage du quinquina, & la malade qui a grand apétit dans ſa ſanté, ayant toujours continué de manger, mais ſans aucun profit, ayant tombé dans une maigreur extrême, ſes régles ſe ſont ſuprimées depuis plus de neuf mois, & la ſiévre eſt devenue quotidienne, avec des redoublemens de jour autre, ce qui l'obligeoit de garder le lit; les viſceres du bas ventre, particulierement la rate, ſont devenus durs & engorgés, & la malade eſt tombée dans un maraſme ſi grand, qu'elle ne pouvoit plus ni agir ni marcher; elle a commencé le 20 Avril dernier l'uſage du Sel en altérant, à la doſe d'un demi-gros pour chaque priſe le matin; dès le quatrieme jour la ſiévre lente, avec redoublemens, a changé, & la malade a été priſe de ſueurs abondantes, les viſceres du bas ventre qui étoient durs & engorgés, ſe ſont détendus & ont repris leur ſoupleſſe naturelle; on lui a augmenté la quantité du Sel juſqu'à la doſe d'un gros, & elle en a auſſi uſé

quelques prises à la quantité de trois gros comme purgatif; on a laissé ensuite quelques intervalles sans lui en faire prendre, pour donner le tems au reméde d'agir dans les humeurs, & enfin par l'usage de ce Sel fondant, la fiévre a cessé entierement, la malade ayant repris de l'embonpoint, de la couleur & des forces, & quoiqu'elle continue toujours d'être de mieux en mieux, elle prend encore de tems à autres, & à longs intervalles, quelques prises de ce Sel, pour lui procurer ses régles; cette évacuation nécessaire pour lui procurer une guérison radicale, ayant d'autant plus de peine à être rapellée, que la malade étoit tombée dans le dernier dégré de marasme, avec engorgement & dureté schyreuse du bas ventre, tous accidens qui faisoient apréhender qu'elle pût guérir.

---

JE soussigné, reconnois que ma fille étoit attaquée d'une maladie opiniâtre & dangereuse, & qui n'avoit pu céder aux remédes ordinaires, & j'ai tout lieu de croire que c'est à l'usage du Sel de Monsieur Descroizilles, qu'elle doit son meilleur état; en foi de quoi j'ai

ſigné le préſent. A Dieppe ce 29 Juillet 1762. Vincent le Sage, avec paraphe.



## OBSERVATION XXXI.

LA femme de Maître Jaques Brunet, Laboureur de la Paroiſſe de Sainte Marguerite près Dieppe, âgée de quarante ans, attaquée depuis deux ans de douleurs d'eſtomac, & ne pouvant digérer les alimens, ſon pouls étoit foible & petit, elle étoit ſouvent priſe de foibleſſes qui lui faiſoient perdre connoiſſance, elle tomboit viſiblement dans la maigreur & l'anéantiſſement, accidens qui lui étoient ſurvenus à la ſuite d'un voyage qu'elle fit de chez elle à Dieppe, où elle eſſuya pendant la route une grande pluie d'orage, & elle eut froid en s'en retournant. Elle a commencé le 18 Juillet dernier l'uſage du Sel, qu'elle a pris en altérant pendant huit jours, à la doſe d'un gros pour chaque jour; le neuvieme jour elle en a pris trois gros en doſe de purgatif; pendant cet uſage, il lui eſt ſurvenu des exantêmes ou éruptions, dont la ſortie lui a été ſalutaire, puiſqu'elle s'eſt trouvée fortifiée & guérie

des accidens ci-dessus, son visage ayant repris un beau coloris naturel & l'embonpoint lui étant revenu; aussi n'a-t-elle pas voulu continuer l'usage du Sel plus long-tems, quoique je lui eusse conseillé d'en reprendre lorsqu'elle m'est venue trouver le 31 dudit mois de Juillet dernier.

Cette observation fait voir combien cette découverte deviendra utile, lorsqu'elle sera plus connue & employée par Messieurs les Médecins, puisqu'elle a produit chez cette femme un changement si visible, & en mieux, en aussi peu de tems; cette maladie, comme presque toutes celles qui sont chroniques ou lentes, ayant pour cause une interception subite ou lente, de la transpiration insensible qui étoit suprimée, ou au moins ralentie depuis deux ans, lors du froid que cette femme essuya par une pluie d'orage; le dérangement de cette sécrétion n'ayant d'ailleurs produit chez elle aucun effet irritant ou inflammatoire des solides & des fluides, obstacle qui s'opposera toujours aux effets salutaires de ce Sel.



*LETTRE de Monsieur Marteau, Docteur en Médecine à Aumale, Inspecteur des Eaux Minérales, & Membre de l'Académie des Sciences d'Amiens, écrite à l'Auteur, en date du 10 Août 1762.*

OUI, Monsieur, j'ai fait usage de votre Sel. Il est de tous les purgatifs le plus doux, le moins désagréable ; je le sçais par mon expérience personnelle ; il m'a travaillé sans douleurs, sans fatigue, & sans tranchées. Mais il n'est pas toujours un purgatif sûr, même à demi-once. Je l'ai quelquefois vu rater son effet, ou en produire peu : mais il réussit mieux marié à d'autres purgatifs. J'ai aussi observé qu'un seul gros dans le premier gobelet, pendant l'usage de nos Eaux Minérales, produisoit au bout de huitaine un petit flux de ventre, qui ne fatiguoit point ; il amenoit jusqu'à cinq & six évacuations, & la diuturnité de cette sorte de diarrhée n'a rien ôté de l'appétit, de l'embonpoint, & des forces du malade. Une Demoiselle de Paris, hydropique, à qui j'ai conseillé l'usage de votre

Sel, comme le moins irritant des hydragogues, me marque en avoir pris trois jours consécutifs, & avoir vuidé beaucoup de sérosités. Dubarrois, Fermier de Monsieur votre frere, a employé une partie de ce que vous m'avez envoyé pour lui. Il m'en reste neuf gros, qu'il n'est pas encore venu chercher. Cet homme étoit déjà soulagé de sa leucophlegmatie, par un vin diurétique, dans lequel avoient infusé les feuilles de houx séches. Ce reméde lui avoit procuré un flux d'urine; mais il lui restoit un aversion insurmontable pour les nourritures solides, & pour les bouillons gras. Votre Sel employé, tantôt comme purgatif, & tantôt comme altérant, lui a un peu ranimé l'apétit; il n'a pas procuré d'évacuations abondantes par les selles, mais la liberté de la sécrétion de l'urine s'est soutenue; l'eau entre cuir & chair s'est écoulée; mais l'épanchement dans le bas-ventre résiste, & les jambes & les cuisses sont demeurées roides, quoique très-bien dégorgées. Une Demoiselle du voisinage de notre Ville, qu'on a amenée dans nos cantons pour la confier à mes soins, a obtenu des succès plus marqués de l'usage de votre Sel. Elle avoit

essuyé une attaque de paralysie, qui avoit affecté tout un côté : elle avoit de fréquentes lypothymies. On avoit pratiqué différens remédes sans succès ; l'examen scrupuleux des simptômes me fit conjecturer que c'étoit une affection hystérique, qui avoit pris le masque de la paralysie. L'inspection des urines convertit mes conjectures en certitude ; elles étoient claires & comme l'eau de roche, & dans les accès elles étoient toujours telles. Ce signe, au moyen duquel Sydenham nous apprend à démasquer les affections nerveuses qui, suivant lui, font la moitié des maladies chroniques ; ce phénomene, dis-je, me guida dans le traitement, en m'éclairant sur la nature de la maladie. La Demoiselle avoit un dégoût général, excepté pour les alimens qui lui étoient contraires. Je la fis purger avec votre Sel, & ensuite la fis passer aux bains froids, environ à 26 dégrés au thermometre de Reaumur. Elle prenoit au sortir du bain un bouillon de veau avec un gros de votre Sel ; l'appétit se rétablit promptement, les gonflemens & les pesanteurs d'estomac s'évanouirent, l'engourdissement du côté à demi paralysé se dissipa, mais les symptômes spasmodiques parurent ne

faire que changer de ſcène. Il y eut des paroxiſmes vraiment convulſifs, avec perte de connoiſſance : ils étoient ſuivis d'une excrétion d'urines crues. La malade prit les Eaux Minérales ferrugineuſes ; elle y aſſocia tous les jours un gros de Sel, qui lui tenoit cinq à ſix fois le ventre libre. Oncques depuis elle n'a eſſuyé le moindre aſſaut, excepté un ſaiſiſſement qui lui a cauſé quelques agitations convulſives. Elle m'aſſuroit ces jours derniers, qu'elle n'avoit jamais joui d'une ſi bonne ſanté.

Un Enfant de quatorze mois, eſt quitte d'accès épileptiques, depuis que je lui ai fait prendre, pendant une quinzaine, douze grains chaque jour de Sel fondant. Depuis l'âge de huit mois il eſſuyoit pluſieurs paroxiſmes par jour. J'avois ſoupçonné la dentition ou des vers, il n'a rendu aucuns vers, & à quatorze mois n'a pas encore l'apparence du germe d'une dent; d'où je conclus, que ces convulſions dépendoient d'une autre cauſe. Je devois en effet accuſer une dartre qui couvroit le viſage & la tête ; toutes les fois qu'elle s'effaçoit, l'enfant eſſuyoit les attaques les plus vives & les plus allarmantes ; il ſe nourriſſoit beaucoup & profitoit peu. Depuis la

mi-Mai il n'a eu qu'un accès très-léger ; il a pris un embonpoint extraordinaire, la face est nette, il n'y a que la tête qui demeure couverte d'une dartre croûteuse. Les parens, pour prévenir les récidives, lui en donnent de quinzaine en quinzaine quatre prises de douze grains, & se louent très-fort de la bonté de ce reméde. L'avantage qu'il a d'être analogue aux Eaux de Forges par le Sel martial qu'il contient, est sans doute le principe de son efficacité ; mais n'est-il pas indispensablement nécessaire que les Médecins n'ignorent pas cette combinaison du Sel vitriolique avec les Sels purgatifs ? Faute d'en être instruits, ils pourront en faire des applications malheureuses dans bien des cas où le mars est nuisible, comme dans les maladies de poitrine & les obstructions carcinomateuses. Je n'ai vu votre reméde nuire à personne, parce que je l'ai examiné, & que par l'infusion de la noix de galle & du thé, j'ai reconnu l'existence du Sel de Riviere. Mais tous mes Confreres en tenteront-ils l'analyse ? S'ils demeurent dans l'ignorance à cet égard, ne courront-ils pas risque de faire du mal en voulant guérir ? Examinez cette question, votre délica-

teſſe ne vous permetta ſûrement pas de garder le ſilence ſur cet article. C'eſt même un moyen de diſſiper des bruits déſavantageux qui ſe ſont répandus à Forges, & qui de-là paſſeront dans la Capitale & dans les Provinces, quelqu'effort que j'aie fait pour les diſſiper. Une Perſonne de vos cantons, à qui je conſeillois l'uſage de votre Sel, m'a montré une répugnance invincible; elle m'a aſſuré que vous arriviez de Paris, où votre Sel avoit été ſaiſi & proſcrit, & que vous étiez condamné à une amende, parce qu'on avoit trouvé dans ſa compoſition, des principes nuiſibles à la ſanté. Vous ſentez bien que ces bruits n'ont pu faire ſur mon eſprit la moindre impreſſion. J'étois ſûr que votre Sel n'étoit compoſé que de drogues connues, & d'un bon uſage en Médecine, le Tartre vitriolé, le Sel d'epſom, le Sel marin, & un ſoupçon de vitriol martial. Des déclamations vagues ne me perſuaderont jamais qu'il ſoit compoſé d'autre choſe, parce que je ſçais aſſez de chymie pour ne m'y être pas trompé; mais le public qui a toujours raiſon de ſuſpecter des remédes dont on lui fait myſtere, ſaiſira cette occaſion de ſe défier du vôtre. L'impreſſion eſt déjà faite à Forges, &

dans le voisinage. Vous ne pourrez ce semble la détruire, qu'en mettant sous les yeux des gens de l'Art, tous les principes de ce Sel. Si vous voulez en faire un secret, les proportions de chaque Sel, & la plante dont vous les tirés, couvriront toujours votre secret d'un voile impénétrable. Ne croyez pas, Monsieur, que j'aie eu l'intention de vous l'arracher; rien n'étoit plus éloigné de ma pensée, je vous ai exposé ce que je pensois. Vous m'assurez que je me suis trompé, je vous en crois. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, Marteau.

---

*RÉPONSE de l'Auteur à la Lettre de M. Marteau, Docteur en Médecine, en date du 14 Août 1762.*

MONSIEUR,

J'AI bien reçu en réponse l'honneur de votre Lettre, qui entre dans un détail approfondi des effets heureux que vous avez remarqué sur mon Sel, après l'avoir administré à divers malade, & en avoir pris vous-même. Cette lettre, qui part d'un Médecin aussi éclairé dans son Art que judicieux, & qui rend

hommage à la vérité, fait honneur à ma découverte, je l'aurois donc inférée dans le nouveau petit Traité ou Obfervations que je fais imprimer fur ce Sel; mais j'ai cru d'abord ne pouvoir le faire fans en avoir une permiffion fpéciale de votre part, que j'attends, & que j'efpere que vous ne me refuferez pas. Je la ferai donc inférer, s'il en eft encore tems; & ce qui m'auroit encore plus volontiers déterminé à le faire, c'eft qu'il eft aifé de répondre par quelques courtes notes ou réflexions, qui ferviront à détruire les bruits vagues & fans fondement, qu'une critique maligne, ou plutôt une démangeaifon de juger & de parler fans connoiffance de caufe, ont fait répandre fur ce Sel, qui continue toujours de procurer des guérifons frapantes. Quel eft donc l'homme tant foit peu fenfé, qui peut dire du mal d'une découverte qui a été honorée du fuffrage de deux Académies, dont celle de Paris, la plus fçavante & la plus judicieufe qu'il y ait au monde, devroit bien faire taire ceux qui ofent tenir des difcours auffi téméraires qu'ils font infenfés, & déshonorant pour l'humanité? Je n'entrerai donc pas avec vous, Monfieur, dans un détail plus étendu à

ce ſujet, puiſque les lumieres que vous poſſédez dans votre Art, & même ſimplement la raiſon ſeule dont vous êtes doué, vous mettent à l'abri d'un défaut ordinaire à la multitude, qui juge le plus ſouvent & décide de tout ſans connoiſſance de cauſe. Sans doute que quelques perſonnes de l'Art, mal intentionnées, & qui croient avoir intérêt à décrier ce remede, fomentent & entretiennent ſourdement ces bruits, dont un certain public eſt & ſera la victime, *qui vult decipi decipiatur*, c'eſt ce que je ne puis empêcher; quand même je divulguerois mon ſecret, la malignité fomentée & entretenue par la jalouſie, trouveroit toujours à blâmer, puiſqu'elle oſe bien aller contre la déciſion de deux Académies, qui ont nommé pour l'examen de ce Sel des Commiſſaires, du nombre des Médecins & des Chymiſtes les plus éclairés qui ſoient parmi eux, & qui dans leur approbation ont donné une ſorte d'analyſe, ou explication raiſonnée des principales vertus de ce Sel, & qui eſt ſuffiſante pour mettre au fait tous les Médecins, même ceux qui ſans être guidés comme vous, Monſieur, par une ſaine & lumineuſe théorie, ne laiſſeront pas de tirer de puiſſans ſecours

de ce remède, si heureusement découvert pour le bien de l'humanité, par le grand nombre de guérisons qu'il procure journellement. Voilà je crois, Monsieur, ce qui doit servir de flambeau & de guide à tous ceux qui voudront faire taire les préjugés pour écouter la raison, & rendre hommage à la vérité. Je souhaiterois bien, Monsieur, trouver quelque occasion d'avoir l'honneur de vous voir & m'entretenir plus particulierement avec vous sur tout ce qui concerne cette découverte. Je n'ai rien de plus à cœur que de vous prouver combien je desire mériter l'honneur de votre amitié, étant avec une respectueuse & sincere estime, &c. *Signé*, Descroizilles.

---

*SECONDE Lettre de M. Marteau, Docteur en Médecine, en date du 16 Août 1762.*

VOUS pouvez, Monsieur, faire usage de ma lettre, je n'y rends compte que des effets que j'ai observés; je les apprécie à leur juste valeur, je ne craindrai pas par conséquent de la voir paroître dans votre recueil. Ayez la bonté d'y ajouter que je n'en ai tiré

aucun fruit dans une hydropiſie de poitrine, ni dans une fiévre erratique, que des bains ſulphureux ont mieux ſoulagée, en attirant une éruption à la peau: il faut être exact & vrai dans tous les points. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, Marteau.

Ces Lettres, dont je donne ici la copie telles qu'elles ont été écrites & répondues, ſerviront auprès des gens ſenſés & judicieux, à détruire les bruits vagues qui ont été malignement répandus ſur ce Sel. M. Marteau, ce célébre Médecin d'Aumale, & ſi digne d'être placé dans les plus grandes Villes, me permettra auſſi de lui repréſenter, qu'il auroit pu ſe paſſer d'obſerver dans ſa lettre, que l'exiſtence du Sel de Mars ou de Riviere, qu'il a remarqué dans ce Sel, pourroit nuire dans les maladies de poitrine & dans les obſtructions carcinomateuſes; ce prétendu Sel de Mars y eſt en bien petite quantité, puiſque MM. les Commiſſaires nommés par l'Académie Royale des Sciences pour l'examen de ce Sel, n'ont pas jugé à propos d'en parler; ils ſçavent, ainſi que moi, que ſa principale vertu ne doit point être attribuée au Mars, qui eſt d'ailleurs ſi efficace pour la guériſon des maladies chroniques, mais dont il n'y a qu'un ſoupçon dans ce Sel, comme il eſt dit à la ſuite de la lettre même de M. Marteau, qui peut ſe ſouvenir que j'ai dit dans le premier Traité imprimé ſur ce Sel, qu'il ne convient point à ceux qui ſont attaqués de maladies de poitrine, phthiſies pulmonaires & autres dépôts ſuppuratoires, ainſi que dans tous les grands

*LETTRE de Monſieur de Chambox, Docteur en Médecine au Neufchâtel.*

J'Ai conſeillé l'uſage de votre Sel purgatif, calmant & fondant, à différentes perſonnes & d'âge différent, qui toutes s'en ſont très-bien trouvées. Je l'ai ordonné d'abord comme purga-

embarras avec obſtructions, comme ſont les ſchyres anciens & invétérés, & par conſéquent dans les obſtructions carcinomateuſes, où tous les meilleurs fondans & appéritifs ſont le plus ſouvent nuiſibles, ou pour le moins inutiles; puiſque dans ces ſortes de tumeurs endurcies & racornies, on peut dire qu'il n'y a plus ni vaiſſeaux ni routes propres pour ſe prêter à l'action des remédes & des fondans même les plus doux, comme on le peut dire de ce Sel, qui a été adminiſtré avec ſuccès à des femmes enceintes & à des enfans du premier âge, qu'il a guéris de maladies opiniâtres & dangereuſes, comme en font foi le grand nombre d'Obſervations contenues dans les différens Traités que j'ai fait imprimer ſur ce Sel, & que je préſente avec d'autant plus de plaiſir au public impartial, que j'ai lieu d'eſpérer que tôt ou tard il rendra juſtice à la droiture de mes intentions ſur tout ce qui concerne cette découverte, dont je pourrois faire une hiſtoire ou anecdotes ſecrettes & curieuſes, ſi j'écrivois ce qui m'eſt arrivé depuis ſa naiſſance juſqu'au tems préſent.

tif à la dose de trois gros, aux uns à moitié dose, aux autres à proportion de l'âge de ces personnes, & elles en ont été très-bien purgées ; elles n'ont éprouvé ni coliques, ni vomissemens, ni nausées. Je l'ai prescrit ensuite à deux personnes attaquées d'une jaunisse bien caractérisée, qui en ont été guéries en moins de quinze jours, après avoir été purgées avec ce même Sel, & en avoir pris tous les matins un demi-gros dans un verre d'eau chaude ; plusieurs malades de la Campagne en ont pris ; mais comme ils ne sont point venus me revoir, je ne puis rien vous en dire. Lorsque j'aurai des observations de cures opérées par ce reméde, un peu plus intéressantes, j'aurai l'honneur de vous en faire part. Je suis, &c. *Signé*, de Chambox.

*Au Neufchâtel ce 18 Août 1762.*

# CONCLUSION.

LES guérisons nombreuses, & la plupart frapantes, que ce reméde opere journellement, m'attirent la jalousie de ceux qui, pour le décrier, veulent le raprocher de quelques productions vraiment méprisables, dont le Public a été si souvent la dupe. Ils prennent acte de cette ressemblance pour me juger témérairement au tribunal de leur raison. Je sçai donc que je marche dans le sentier de l'envie & de la persécution, que je n'ai que trop éprouvée depuis quatre ans; j'ai cela de commun avec tous ceux qui ont fait des découvertes utiles en tout genre. C'est au tems & au jugement des personnes aussi équitables qu'éclairées que j'en apelle: puisque si Messieurs les Médecins vouloient employer ce reméde connu par sa façon d'agir, & aprouvé de deux Académies, on pourroit faire un ample journal d'observations qui seroit, par son objet, un des plus intéressant qu'on eût encore vu dans ce genre, puisqu'il paroît que la Providence a fait découvrir ce Sel pour concourir avec les autres remédes au soulagement de

l'humanité dans une partie des maux qui l'accablent, & dont malheureuſement il reſtera toujours un aſſez grand nombre que l'on ne pourra guérir, quoiqu'il ſemble aiſé dans la ſpéculation d'en diminuer la quantité, par la modération de nos paſſions, l'exercice & le travail aproprié.

*Poſſent homines, ſi debito tempore exercitio, ac labore uterentur omnibus medicis carere & medicamentis.* Avicen.